Le castrum médiéval de Bouve

Sondages archéologiques programmés

Tranche 1

Malvezie (Haute-Garonne)

Étude et Valorisation du Patrimoine Archéologique
dans les Pyrénées Centrales

Sous la direction de Clément Venco

Université Toulouse Jean Jaurès - UMR 5608 /TRACES

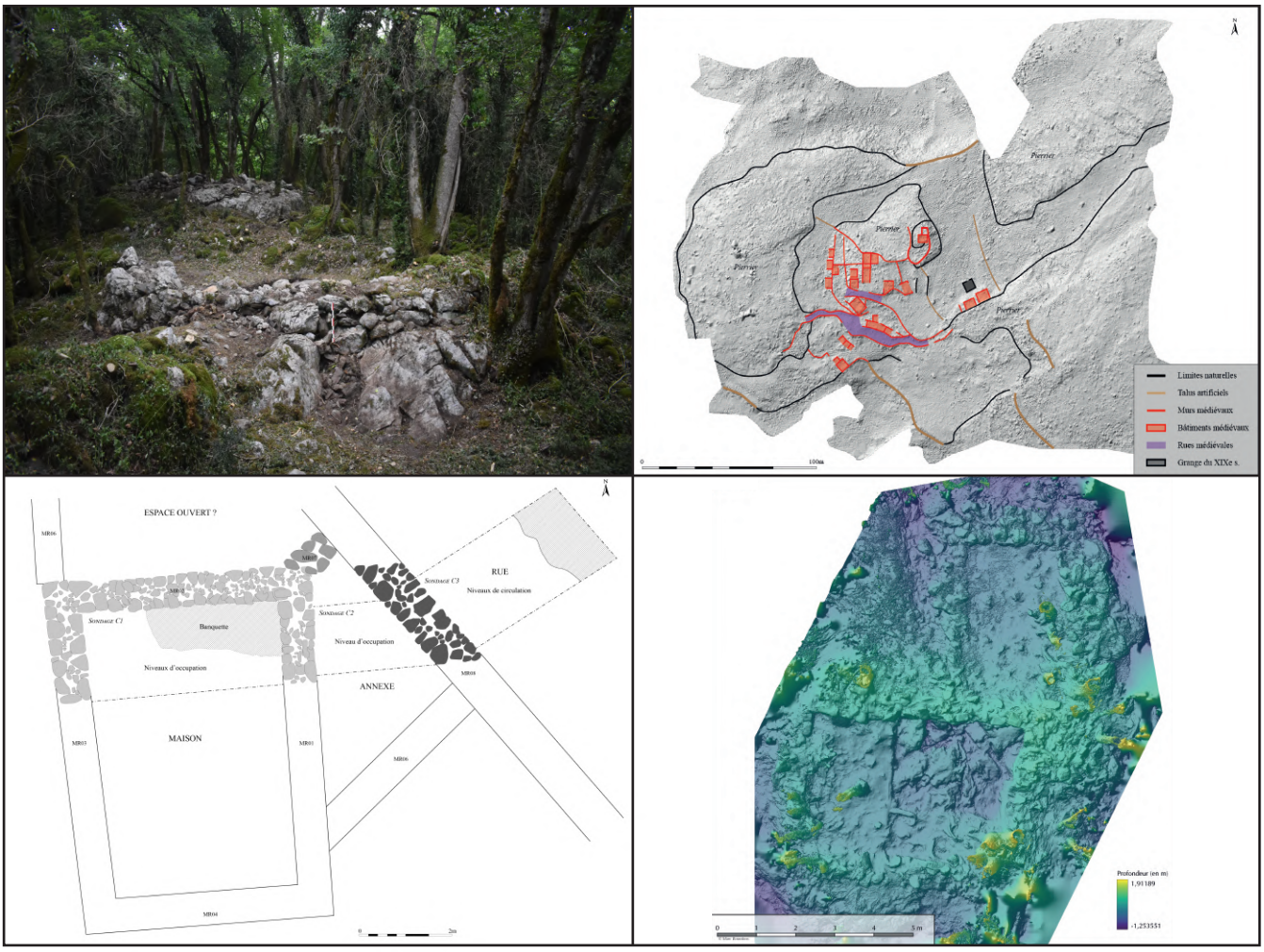

Rapport d'opération 2022

arrêté n°76-2022-0719

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication
Direction régionale des affaires culturelles Occitanie
LA DETR
Dotation d'équipement des territoires ruraux
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée
CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR
TRACES
Projet Parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées
Association Archéologie des Pyrénées Centrales
Commune de Malvezie

Avis au lecteur

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de fouille archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté n° 76-2022-0719 Du 23/06/2022

portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral R76-2021-03-04-004 du 4 mars 2021 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté modificatif R76-2021-11-04-00002 du 4 novembre 2021 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762022000133, de demande d'opération archéologique arrivé le 15 janvier 2022 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Ouest, session de mai 2022 ;

Vu l'arrêté n° 76-2022-0594 du 19 mai 2022 autorisant Monsieur Clément VENCO à conduire une opération de prospection thématique « *Le territoire des Convènes de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge* » ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Clément VENCO est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage du 11 juillet au 11 août 2022, sise en :

RÉGION : OCCITANIE
DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE
COMMUNE : MALVEZIE

Intitulé de l'opération : Bouve - SD 2022.
Programme de recherche : Axe 10. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne.
Code de l'opération : **1411964**

Article 2 - prescriptions générales
Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert
Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 : Mouvements et prélèvements sur les objets
Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande a lui adresser doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.
Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (formulaire Cerfa n°02-0083, https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083).
Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

Article 6 : Prescriptions particulières
L'opération devra se dérouler dans le strict respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles qu'édictées et actualisées par le Gouvernement, et, le cas échéant, des mesures réglementaires ou individuelles de restriction ou d'interdiction qui seraient décidées par le représentant de l'État dans le département afin de répondre à des circonstances locales.

Article 7 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Clément VENCO.

Fait à Toulouse, le 23 juin 2022

Pour le Préfet de la région Occitanie,
et par délégation,Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie

Didier DELHOUME

SOMMAIRE

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE 05
REMERCIEMENTS 06

I. ***Présentation de l'opération*** 07

I.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE 07

I.2. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION 10
I.2.1. État des lieux des connaissances sur le site 10
I.2.2. Un projet communal d'étude et de valorisation du patrimine archéologique 13
I.2.3. Stratégie d'intervention et mise en œuvre de l'opération 14

II. ***L'opération de Sondage Programmé 2022*** 17

II.1. SECTEUR 1, SONDAGE A – La demeure seigneuriale 18
II.1.1. Description de la séquence stratigraphique 20
II.1.2. Proposition de phasage 30
II.1.3. Diagramme stratigraphique 33
II.1.4. Inventaire des Faits et des US 33

II.2 SECTEUR 1, SONDAGE B – L'enceinte 34
II.2.1. Description de la séquence stratigraphique 35
II.2.2. Proposition de phasage 42
II.2.3. Diagramme stratigraphique 44
II.2.4. Inventaire des Faits et des US 44

II.3. SECTEUR 2, SONDAGE C – Une unité d'habitation 45
II.3.1. Description de la séquence stratigraphique 46
II.3.2. Proposition de phasage 61
II.3.3. Diagramme stratigraphique 63
II.3.4. Inventaire des Faits et des US 63

III. ***Inventaire du mobilier archéologique*** 65

III.1. LE MOBILIER CÉRAMIQUE 65

III.2. LE MOBILLIER MÉTALLIQUE (A. Jardin) 71

III.3. AUTRE MOBILIER 73

IV. ***Le castrum médiéval de Bouve*** 75

IV.1. SYNTHÈSE INTERMÉDIAIRE 75

IV.2. PERSPECTIVES DE RECHERCHES 86

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

Responsable d'opération :

Clément VENCO (TRACES/UMR 5608 - Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Équipe de fouille :

Yann BOURGEOIS (ENSAP Bordeaux)
Kilian COMTE (Université Bordeaux Montaigne)
Léa LACOMBE (Université Bordeaux Montaigne)
Chloé LAVANTÈS (Université Toulouse Jean Jaurès)
Philomène LE ROUX (Université Bordeaux Montaigne)
Candela TORDON TORNAMIRA (Université Paris IV)
Léa VILLENEUVE (Université Jean Jaurès)

Études spécialisées :

Mobilier céramique : Clément VENCO (TRACES/UMR 5608 - Université Toulouse 2 Jean Jaurès)
Mobilier métallique : Adrien JARDIN (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)
Photogrammétrie : Marc BOURDOUX (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Financement :

Commune de Malvezie, DETR, DRAC Occitanie, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne

Soutien logistique et technique :

Association Archéologie des Pyrénées Centrales
Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout d'abord le maire de Malvezie, Daniel SARRAUTE, les conseillers municipaux et les habitants de la commune pour l'intérêt qu'ils portent à leur patrimoine notamment à travers ce projet de conservation, d'étude et de valorisation du site archéologique de Bouve. Merci à eux de nous avoir accordé leur confiance pour la mise en œuvre et la réalisation de ce projet.

Merci à la commune de Malvezie, porteuse du projet, à l'État et la Sous-Préfecture de la Haute-Garonne via la DETR, la Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour le financement de cette opération pour les volets étude archéologique, sécurisation et valorisation du site.

Nous remercions aussi la DRAC Occitanie, via le Service Régional de l'Archéologie, en particulier Didier DELHOUME, Léopold MAUREL et Sandy GUALANDI pour le suivi de cette opération et le soutien financier qu'ils apportent à ces opérations archéologiques pour l'accueil et l'hébergement des étudiants en archéologie en formation.

Nous remercions également l'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, tout particulièrement son directeur Philippe TERRANCLE, et sa secrétaire générale Séverine MARCO pour l'intérêt qu'ils témoignent depuis longtemps à ces projets archéologiques en Comminges et aux efforts qu'ils déploient afin de mettre en réseaux et de valoriser ces sites à l'échelle du territoire ; ainsi que l'Association *Archéologie des Pyrénées centrales* pour le soutien logistique nécessaire à réalisation de cette opération.

Pour finir, nous remercions les habitants de la commune de Malvezie et des territoires voisins qui sont venus nous prêter main forte pour les opérations de débroussaillage, ont manifesté une curiosité bienveillante à l'égard de ces recherches et ont permis d'éprouver régulièrement par leurs interrogations notre compréhension des vestiges en cours de mise au jour.

I. *Présentation de l'opération*

I.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE

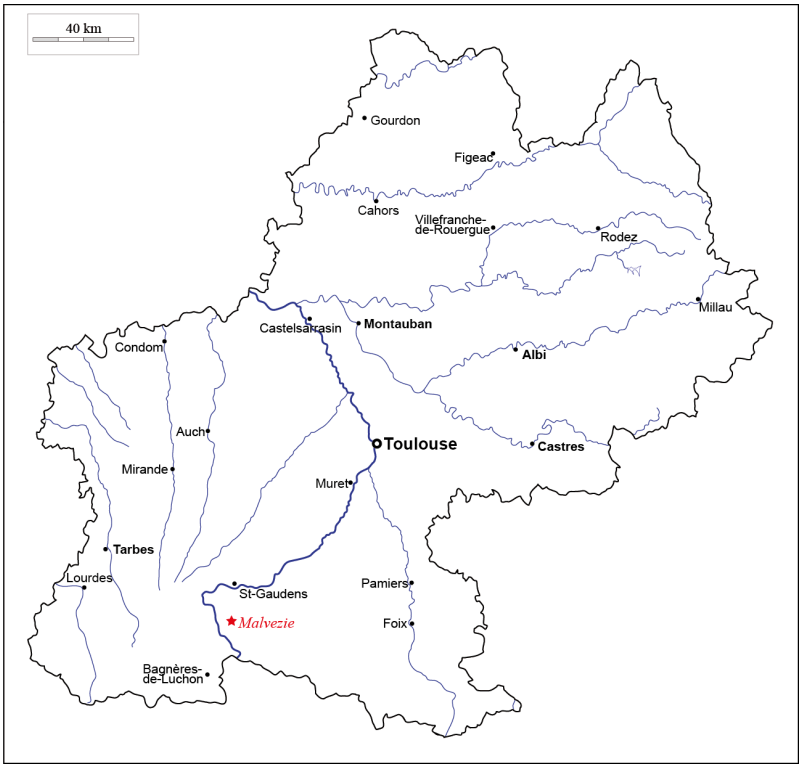

Fig. 1 : Localisation de la commune

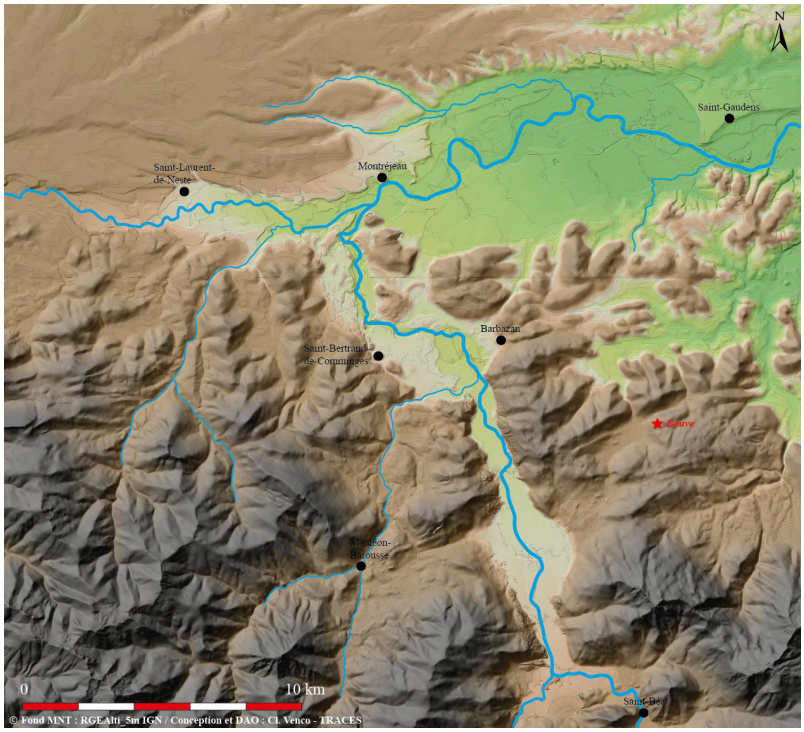

Fig. 2 : Localisation du site

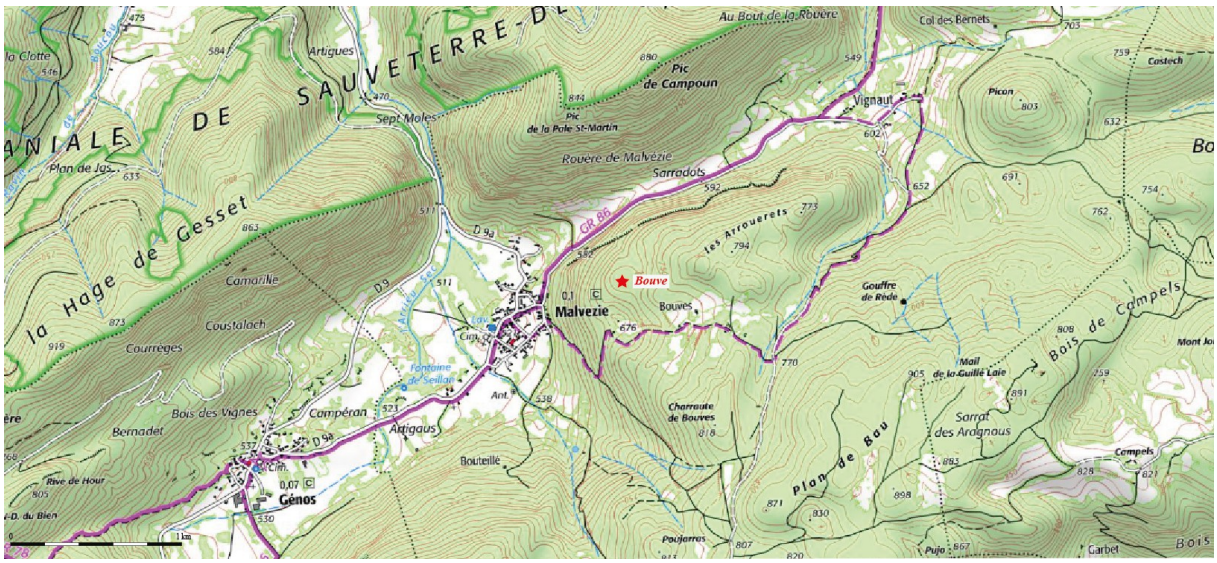

Fig. 3 : Carte IGN – 1/25000e

Fig. 4 : Orthophotographie – 1/25000e

Fig. 5 : Carte géologique – 1/25000e

Fig. 6 : Localisation du site. Plan cadastral

I.2. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

I.2.1. État des lieux des connaissances sur le site

Le plateau de *Bouve* sur la commune de Malvezie (Haute-Garonne) est un vaste terroir de moyenne montagne d'environ 100 ha compris entre 700 m et 800 m d'altitude niché au cœur des Pyrénées commingeoises. Orienté au Sud-Ouest, il domine le village actuel de Malvezie à l'Ouest et surplombe au Nord le défilé conduisant par le hameau de Vignaud au bassin d'Izaut-de-l'Hôtel. Bordé à l'Est par le plateau du *Plan de Bau* qui culmine à 900 m d'altitude, il forme un plan incliné bien exposé qui se compose de nombreux replats de dimensions variables séparés par des ruptures de pentes parfois abruptes. Aujourd'hui majoritairement recouvert de forêts plus ou moins entretenues, il comprend encore quelques prairies, essentiellement autour des granges les mieux conservées mais qui tendent faute d'entretien et d'utilisation régulières à être gagnées par les broussailles marquant ainsi la fermeture progressive d'un terroir pourtant jadis occupé et exploité.

En effet, présentant un contexte topographique très favorable, ce terroir a depuis longtemps suscité l'intérêt des groupes humaines qui s'y sont établis et ont cherché à le mettre en valeur sur la longue durée. En témoignent les multiples chemins, parfois empierrés et bordés de murets, qui jalonnent le plateau ainsi que les nombreuses terrasses artificielles qui s'y sont développées au cours du temps, ont nécessité des moyens humains conséquents et un investissement à long terme. Encore au début du XIXe siècle, ce terroir comptait plus de trente bâtiments – fermes et granges – et l'essentiel des parcelles était en cultures ou en pâtures.

C'est donc assez naturellement que depuis plus d'un siècle, les découvertes fortuites des habitants de Malvezie et des villages alentours conjointement à celles des spéléologues qui arpentent ce secteur ont permis de témoigner de la présence de plusieurs sites ou encore d'indices archéologiques répartis sur l'ensemble du plateau de Bouve. De premières précisions quant à la nature et à la chronologie de ces découvertes ont pu être apportées entre 2012 et 2014 dans le cadre d'une prospection inventaire (Lasnier 2012 et 2013/2014). Plusieurs traces d'activités protohistoriques en grotte ainsi que diverses occupations antiques ont été répertoriées sur le plateau de Bouve. Au Nord, en bordure méridionale du petit vallon de Sarradot, une grotte-vire fortifiée installée dans la falaise calcaire du Cap des Arroueret a fait l'objet d'une étude plus approfondie qui a révélé « le caractère défensif (mur de fortification, barbacanes, armes de traits) et domestique du site (citerne, aménagements rupestres, rejets d'habitat) » (Lasnier, Coiffé 2013/2014 : 88-89) dont l'occupation principale concerne le Bas Moyen Âge (XIIIe-XVe siècles) avec une fréquentation jusqu'à l'époque moderne (XVIIe siècle). Plus récemment, des prospections réalisées en janvier 2020 avec les habitants de la commune de Malvezie sur le plateau de Bouve ont permis, grâce aux indications du maire D. Sarraute, de mettre au jour un habitat médiéval inédit d'environ 1 ha offrant ainsi un jalon supplémentaire à l'histoire déjà riche de ce terroir (Venco 2023).

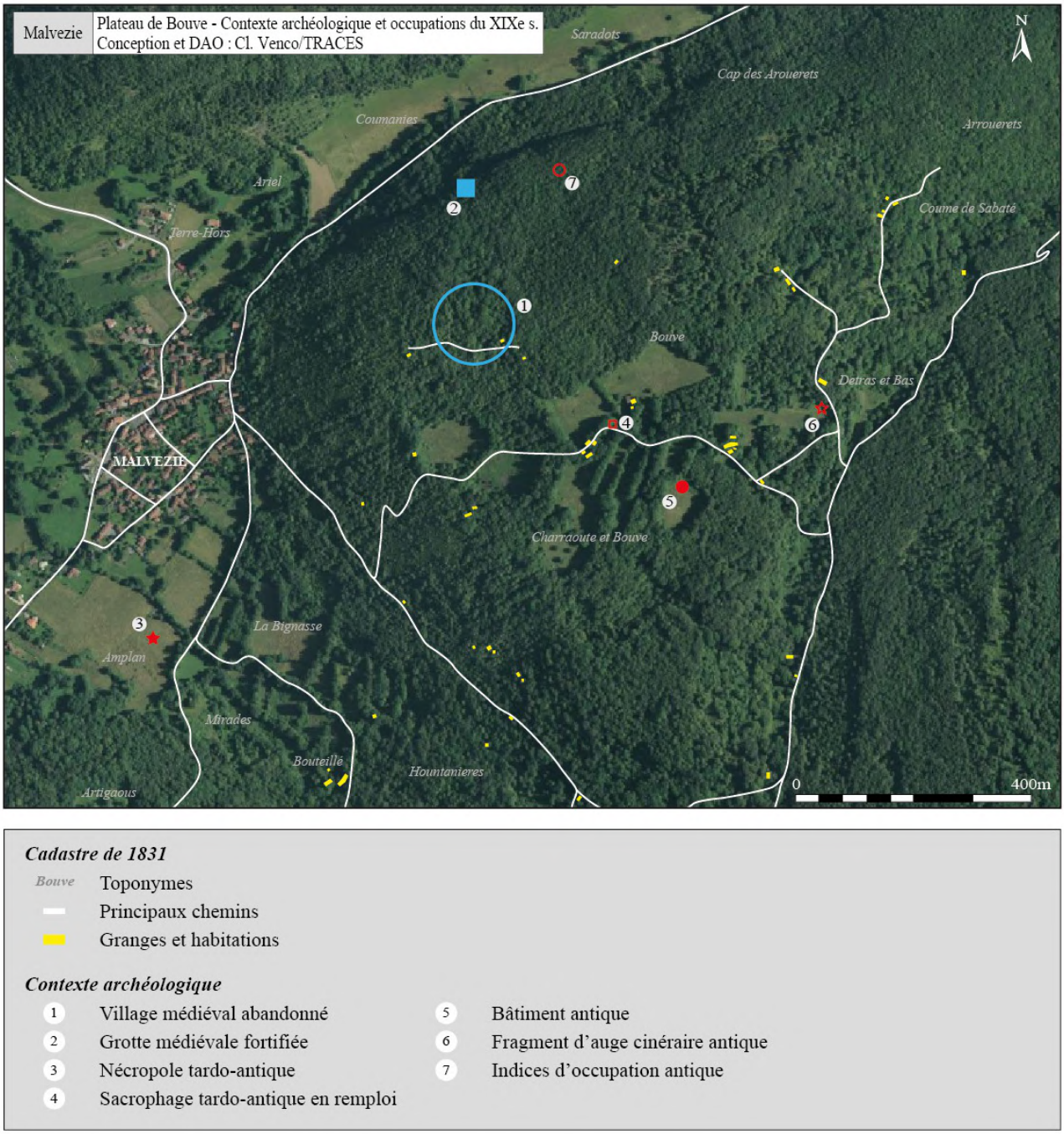

Fig. 7 : Contexte archéologique d'après les prospections pédestres (Lasnier, Coiffé 2012/2014 et Venco 2022) et occupations du XIXe siècle d'après le cadastre de 1831

En effet, les premières investigations de terrain sur ce nouvel habitat ont révélé la présence de plusieurs bâtiments et murs de terrasse en pierres sèches ainsi que divers cheminements qui forment un ensemble structuré et hiérarchisé et que le mobilier céramique récolté en surface suggère pour l'instant de placer dans un large Second Moyen Âge (XIe-XVe s.). Durant l'hiver 2020/2021, un relevé Lidar d'environ 4 hectares financé par la commune de Malvezie et réalisé par le Plateau P5 du laboratoire TRACES a fourni un Modèle Numérique de Terrain (MNT) de grande qualité qui a rendu ainsi possible, malgré l'important couvert végétal qui se développe actuellement sur le site, l'établissement, après analyse des données, complétées par

vérifications de terrain, d'un premier plan schématique de l'habitat médiéval de Bouve et de son contexte topographique (Venco 2023).

Implanté à l'extrémité occidentale du plateau, en surplomb immédiat du village actuel de Malvezie, le site, très accidenté, se compose d'un ensemble de replats et de plans inclinés marqués par des ruptures de pentes naturelles et de puissants talus artificiels. Ces différents espaces sont séparés par de vastes zones peu praticables constituées de lapiaz et de pierriers. Le secteur de l'habitat se concentre dans la partie centrale du site sur les pentes orientées au Sud où se développe un réseau complexe de petites terrasses bordées par des murs en pierres sèches. Les maisons et les divers bâtiments implantés sur ces terrasses forment plusieurs unités bien distinctes desservies par des cheminements et dont le maillage interne semble assez dense. Le premier inventaire des structures a permis d'identifier pour l'heure une vingtaine de bâtiments en pierres sèches dont les murs sont parfois conservés sur près d'un mètre de hauteur. La typologie et les dimensions de ces structures sont très variables allant de petits bâtiments d'environ 3 mètres de côté à de grands ensembles qui s'étirent sur 10 à 15 mètres de long. Au Nord et au Sud, de longs murs en pierres sèches viennent enserrer et limiter l'espace habité. Dans la partie orientale, un chemin secondaire débouche sur une grande plate-forme (place ?) associée au Nord. Au Nord/Est, un peu à l'écart de l'espace habité, un bâtiment implanté au sommet d'un promontoire dominant le site pourrait présenter un statut particulier. Du point de vue historique, l'habitat n'est documenté par aucune source textuelle ou planimétrique.

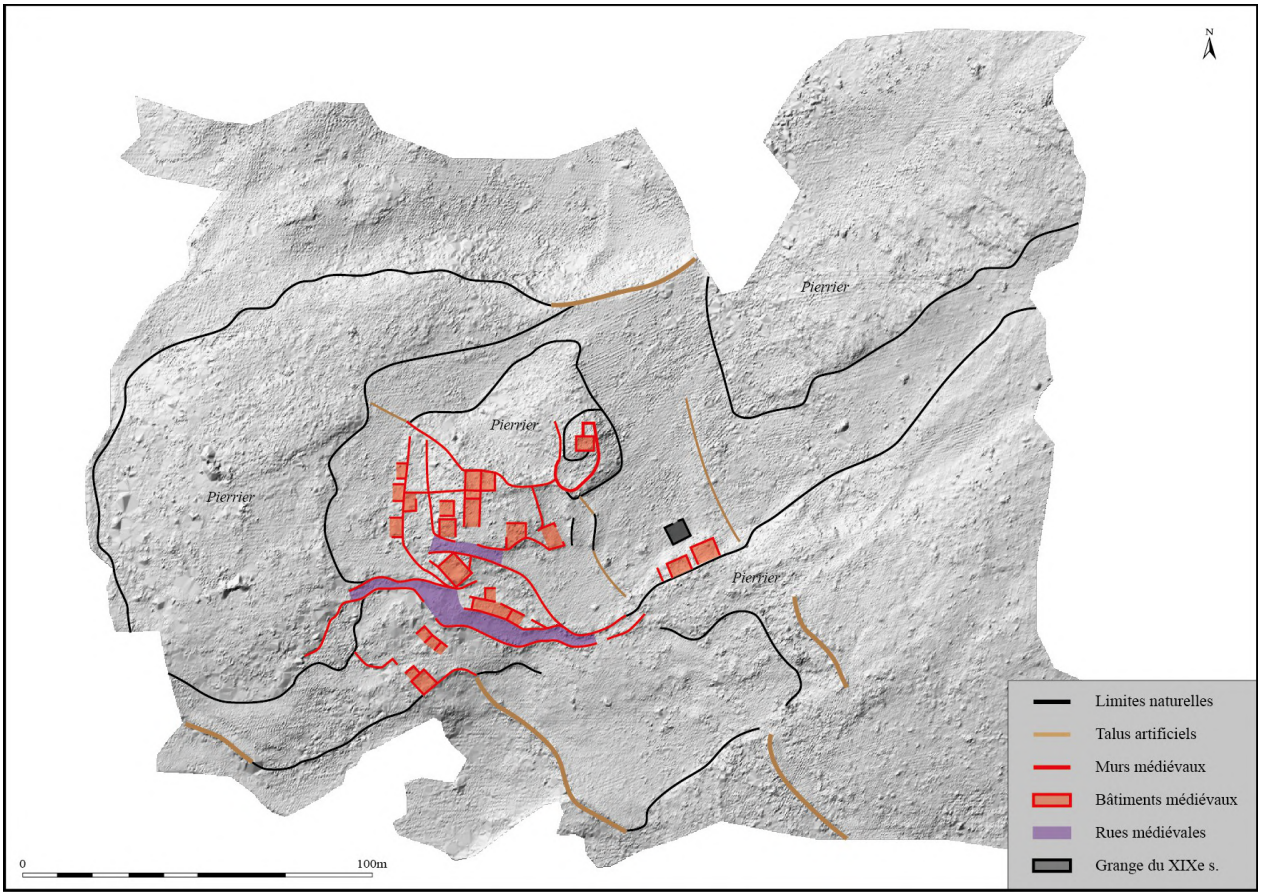

Fig. 8 : Plan schématique de l'habitat médiéval de Bouve d'après le MNT et les prospections pédestres

I.2.2. Un projet communal d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique (2021-2024)

Ainsi ces premières données témoignent-elles du grand intérêt que revêt ce site, tant pour la recherche archéologique sur l'habitat médiéval que pour l'histoire de la commune de Malvezie, et plus largement celle des Pyrénées commingeoises sur la longue durée. Elles révèlent aussi la nécessité de procéder à des études archéologiques plus poussées afin de proposer pour ce site une lecture contextualisée et synthétique susceptible d'alimenter des outils de valorisation de qualité à destination des habitants des communes voisines comme des visiteurs de passage.

C'est dans cette optique que dès 2021, la commune de Malvezie a engagé un projet d'étude archéologique et de valorisation patrimoniale du site de Bouve. Ce projet porté par la commune de Malvezie bénéficie du soutien de État via la DETR, de la DRAC Occitanie, de la Région Occitanie, du Département de la Haute-Garonne ainsi que de l'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées.

Le projet compte plusieurs phases :

. Phase 1 (2021) :	- Prospections pédestres (dir. C. Venco)
	- Relevé Lidar (4 ha) et étude cartographique à partir du MNT
. Phase 2 (2022) :	- Acquisition des parcelles par la commune
	- Sondage archéologique programmé – tranche 1 (dir. C. Venco)
. Phase 3 (2023) :	- Sondage archéologique programmé – tranche 2 (dir. C. Venco)
	- Élaboration du plan de valorisation
	- Conférence de restitution des résultats de l'étude
. Phase 4 (2024) :	- Création des outils de valorisation
	- Mise en œuvre du plan de valorisation à l'échelle du site
	- Intégration au réseau des sites archéologiques ruraux sur le territoire

Cette dynamique de mise en valeur du patrimoine amorcée sur le site de Bouve se situe dans le cadre des projets communaux d'Archéologie des Territoires Ruraux développés dans les Pyrénées centrales (31 et 65) depuis 2020 en partenariat avec diverses collectivités territoriales et l'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, dont le but est de proposer à l'échelle du territoire une offre de médiation scientifique à destination des scolaires, des habitants et des acteurs locaux autour des enjeux et des méthodes de la recherche archéologique et de la protection du patrimoine rural.

I.2.3. Stratégie d'intervention et mise en œuvre de l'opération archéologique 2022

Cette opération de Sondage Programmé 2022 avait pour objectifs de dater et de caractériser l'habitat médiéval de Bouve. Les recherches effectuées s'articulent donc autour de trois axes principaux. Premièrement, proposer des jalons chronologiques plus précis pour la genèse, le développement et l'abandon du site puisque le mobilier céramique récolté en surface suggère pour l'instant de le placer dans un large Second Moyen Âge (XIe-XVe s.).

Deuxièmement, préciser la structuration générale du site et de son évolution au cours du temps. L'objectif ici, est de poursuivre et d'affiner la documentation planimétrique des différents secteurs au sein de l'habitat et d'amorcer une caractérisation de certains bâtiments.

Troisièmement, appréhender le statut et la fonction du site. S'agit-il d'un hameau dépendant de Malvezie ou d'un village à part entière ? Quels sont les phénomènes à l'origine de son implantation, de son développement, puis de son abandon ? Le site est-il lié à une activité artisanale spécifique ou à l'exploitation des ressources du plateau de Bouve ? L'habitat a-t-il pu posséder à un moment le statut de paroisse ? Si oui, à quelle église se rattachait-il ? Ou encore, faut-il envisager un lien spécifique avec la vire fortifié située dans la falaise à 300 m au Nord ? En l'absence de sources textuelles sur le site, les questions sont nombreuses sur ce point.

L'étude archéologique du site de Bouve revêt un grand intérêt tant scientifique que patrimonial puisque, dans les Pyrénées garonnaises, les habitats ruraux médiévaux abandonnés semblent relativement peu nombreux et n'ont pas fait l'objet de recherches archéologiques. D'une manière générale, l'étude des dynamiques de peuplement dans l'espace rural reste un domaine de recherche très largement en retard peut-être en raison de la difficulté d'accès de ces sites.

Notons que, bien que les sites soient de statuts différents, les résultats de ces recherches sur l'habitat médiéval de Bouve seront amenés, notamment du point de vue de la culture matérielle, à être comparés avec les données issues des travaux en cours sous la direction T. Lasnier et A. Coiffé sur l'habitat du site castral d'Izaut-de-l'Hôtel situé à seulement 5 km de Malvezie.

D'un point de vue méthodologique, compte tenu de l'important couvert végétal (arbres, buis et végétation basse) présent sur le site, l'opération a débuté par deux journées consacrées au débroussaillage afin de dégager et sécuriser les accès aux espaces de fouille pour permettre l'implantation des sondages. D'une manière générale, le positionnement des différents sondages a été envisagé en fonction de questionnements scientifiques bien précis, mais il a aussi nécessité de nombreux ajustements en raison de la présence des arbres, des buis et également des affleurements rocheux.

Après le dégagement de l'ensemble des murs situés au sommet du promontoire rocheux dominant le secteur d'habitat, le sondage A d'une emprise de 6,9 m² (3 m x 2,3 m) fut implanté dans la moitié orientale du bâtiment rectangulaire, interprété comme la base maçonnée d'une tour. L'objectif du sondage A était de documenter les niveaux à l'intérieur de ce bâtiment ainsi que la mise en œuvre des fondations de ce dernier.

Le sondage B d'une emprise de 9,6 m² (3 m x 3,2 m) fut implanté dans la partie basse du promontoire rocheux contre le parement intérieur du puissant mur d'enceinte enserrant la tour. Le sondage B avait pour objectif de documenter la mise en œuvre du mur d'enceinte et d'appréhender l'espace intérieur de l'enceinte fortifiée.

Le sondage C d'une emprise de 15,5 m² (2 m x 7,75 m) fut implanté au niveau d'une unité d'habitation située dans la partie centrale des secteurs d'habitat, en contrebas d'une ruelle structurant le site. Il se compose de trois sondages alignées - bâtiment principal (SC-1), annexe (SC-2) et rue (SC-3) – qui traversent l'unité d'habitation et permettent d'obtenir une coupe générale de l'ensemble. L'objectif était ici de documenter les niveaux d'occupation des différents espaces afin de les caractérise et de les dater.

Tous les sondages ont été effectués de manière manuelle et les niveaux archéologiques fouillés jusqu'au substrat rocheux. D'une manière générale, les sondages ont révélé une puissance stratigraphique assez faible comprise entre 0,30 m et 0,80 m d'épaisseur mais des niveaux archéologiques et des structures plutôt bien conservés. Au final, un total de 32 m² de fenêtres archéologiques auront été ouverts à l'échelle du site médiéval de Bouve lors de l'opération 2022.

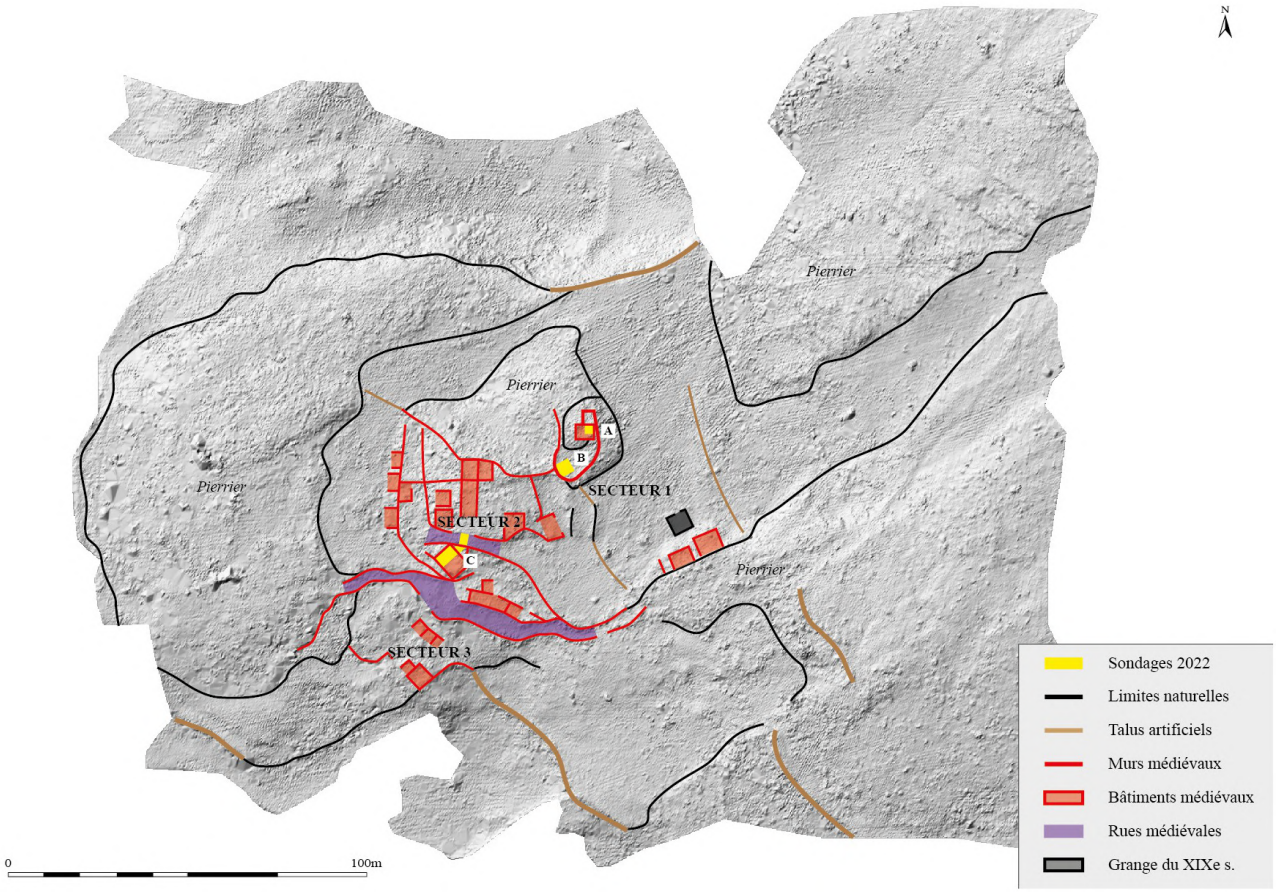

Fig. 09 : Localisation des sondages 2022

Bibliographie :

Lasnier, Coiffé 2012 : LASNIER (T.) et COIFFÉ (A.), *Prospection diachronique sur les communes d'Izaut-de-l'hôtel, Arbon, Aspet, Genos et Malvezie (Haute-Garonne)*, Rapport de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, 2012.

Lasnier, Coiffé 2013/2014 : LASNIER (T.) et COIFFÉ (A.), *Prospection diachronique sur les communes d'Izaut-de-l'hotel, Arbon, Aspet, Cazaunous, Genos et Malvezie (Haute-Garonne)*, Rapport de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, 2013/2014.

Venco 2023 : VENCO (C.), *Nouvelles recherches archéologiques diachroniques sur le Haut-Comminges : Basse Vallée de la Neste, Bassin de Saint-Bertrand-de-Comminges, Bassin des Frontignes, Plaine de Rivière, (Haute-Garonne/Hautes-Pyrénées)*, Rapport Final de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, 2023 (à paraître).

II. *L'opération de Sondage Programmé 2022*

Le site se développe sur une emprise d'environ 1 hectare en bordure du plateau de Bouve en surplomb du village actuel de Malvezie. Aujourd'hui entièrement recouvert par la forêt, principalement des chênes et des buis, il présente une succession de replats naturels et de terrasses artificielles bordés de pierriers. Il est composé de trois secteurs distincts.

Le secteur 1 qui occupe la partie septentrionale du site de Bouve est marqué par la présence d'un promontoire rocheux séparé des secteurs d'habitat (secteurs 2 et 3) par une dépression naturelle. Au sommet du promontoire rocheux, une petite plateforme abrite les fondations maçonnées d'un bâtiment rectangulaire (BAT01) – sondage A. Un puissant mur enserre le promontoire rocheux depuis le bas jusqu'au sommet pour former une enceinte fortifiée (ESP03) – sondage B. Au niveau de la plateforme sommitale, le mur d'enceinte contourne le bâtiment rectangulaire au nord pour former à l'intérieur de l'enceinte fortifiée un espace clos au nord du bâtiment rectangulaire (ESP02).

Le secteur 2 qui occupe la partie centrale du site du Bouve voit le développement d'un secteur d'habitat dense caractérisé par plusieurs ensembles de bâtiments desservis par des cheminements et une petite rue. Ce premier secteur d'habitat est dominé au nord par le promontoire rocheux abritant l'enceinte fortifiée (secteur 1). Il est bordé au sud par la rue principale traversant le site et qui le sépare d'un second secteur d'habitat situé en contrebas (secteur 3). Parmi les ensembles de bâtiments du secteur 2, une unité d'habitat située dans la partie méridionale entre la rue principale (RUE08) et la rue centrale du secteur 2 (RUE07) se compose d'un bâtiment principal (BAT04), d'une annexe (BAT05) et d'un espace ouvert (ESP06). C'est au sein de cette dernière qu'a été implanté le sondage C.

Le secteur 3 qui occupe la partie méridionale du site de Bouve se caractérise par la présence d'un second secteur d'habitat en apparence moins dense que celui du secteur 2. Il se compose également de plusieurs ensembles de bâtiments, peut-être associés ici à des espaces ouverts. Cependant, la densité particulièrement importante de la végétation basse dans ce secteur rend jusqu'à présent complexe l'identification des éventuelles structures sans une opération de débroussaillage.

BOU-22 – Secteur 1 – Inventaire des Ensembles				
Ensemble	**Secteur**	**Sondage**	**Liste des Faits**	**Description sommaire**
BAT01	1	A	MR12, MR13, MR14, MR15	Fondations de bâtiment rectangulaire située sur la plateforme sommitale du promontoire rocheux dominant le secteur 1. Il mesure 5,35 m de long par 3,50 m de large hors œuvre, soit une emprise au sol de 18,7 m². Les murs d'une largeur d'environ 0,75 à 0,80 m sont conservés sur une hauteur maximum de 0,80 m. Parementés des deux côtés, ils se composent de blocs gros à moyens non équarris liés entre eux

				par un mortier de chaux maigre associée à des gravillons. Les murs étaient à l'origine surmontés d'une assise de stabilisation constituée de grandes pierres plates en schiste à partir de laquelle étaient posées les structures d'une élévation en bois, probablement une tour.
ESP02	1	/	MR10, MR11, MR13, MR16, MR19	Espace ouvert (?) de 3,80 m de long par 2,4 m de large (9,1 m²) attenant au bâtiment rectangulaire contre le mur septentrional de ce dernier. Il est bordé à l'est, au nord et à l'ouest par le mur de clôture de l'enceinte fortifiée.
ESP03	1	B	MR09, MR14, MR15	Enceinte fortifiée située dans la moitié sud-est du promontoire rocheux. Elle correspond à l'espace ouvert compris entre le mur d'enceinte MR09 et la tour BAT 01.
BAT04	2	C	MR01, MR02, MR03, MR04	Bâtiment rectangulaire situé dans la partie méridionale du secteur 2. Il mesure 6,20 m de long par 4,10 m de large hors œuvre, soit une emprise au sol totale de 25,4 m². Les murs d'une largeur d'environ 0,75 à 0,80 m sont conservés sur une hauteur maximum de 0,60 m.
BAT05	2	C	MR01, MR06, MR07, MR08	Bâtiment annexe (appentis ?) au bâtiment BAT04 situé à l'est entre ce dernier et le mur de soutènement de la rue RUE02. De forme trapézoïdale, il présente une emprise au sol de 7 m².
ESP06	2	/	MR02, MR05, MR08	Espace ouvert situé au nord entre le bâtiment BAT04 et la rue RUE02.
RUE07	2	C	MR08	Rue d'une largeur de 2,5 m à 3 m située au centre du secteur 2
RUE08	2	/	/	Rue principale traversant le site entre les secteurs 2 et 3.

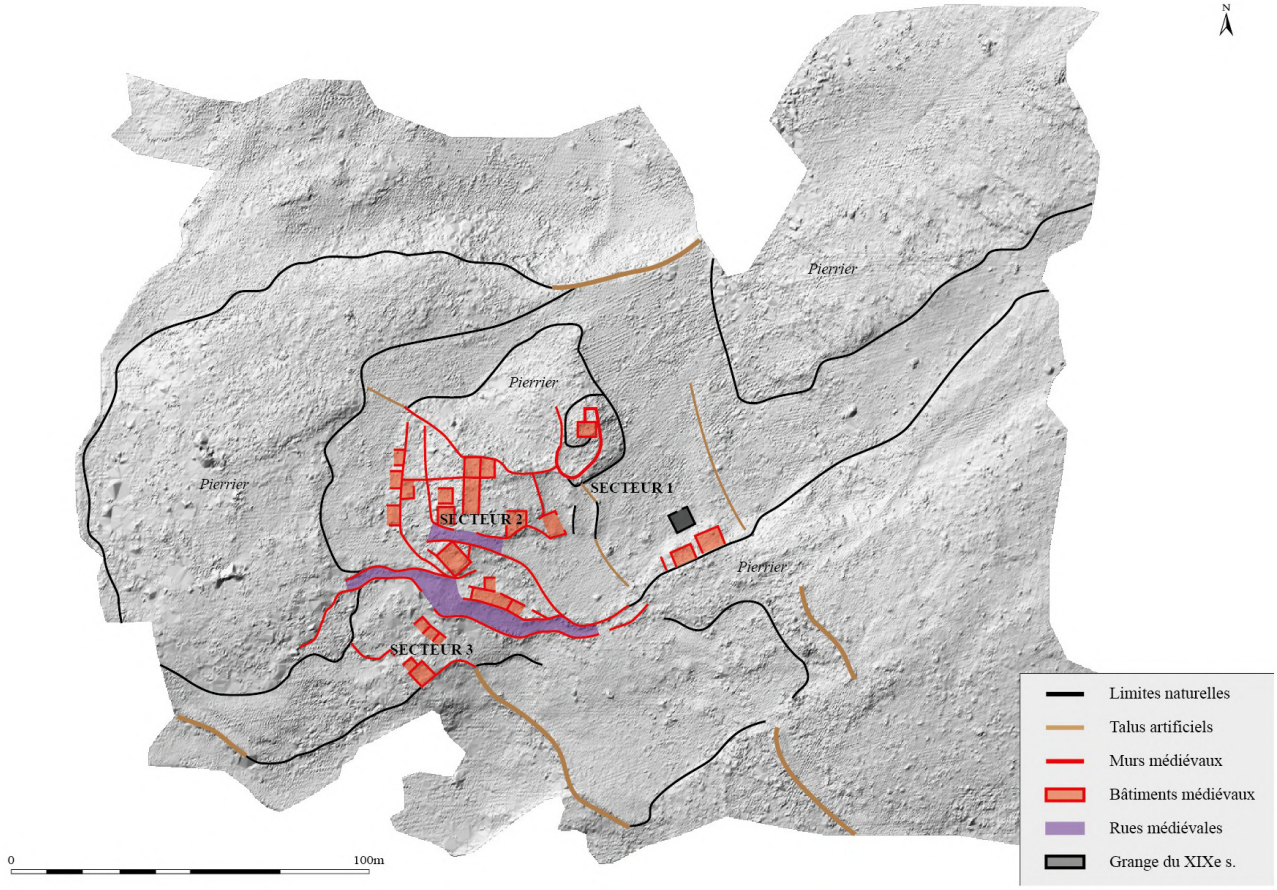

Fig. 10 : Plan du site et localisation des secteurs

II.1. SECTEUR 1, SONDAGE A : LA DEMEURE SEIGNEURIALE

Le sondage A d'une emprise de 6,9 m² (2,3 m x 3 m) a été implanté dans la moitié orientale du bâtiment rectangulaire BAT01. L'importance du réseau racinaire d'un chêne situé dans l'angle sud-est du bâtiment n'a cependant pas permis d'étendre le sondage vers le sud jusqu'au mur méridional du bâtiment. La fouille s'est opérée dans le sondage A jusqu'au substrat rocheux avec une stratigraphie assez faible.

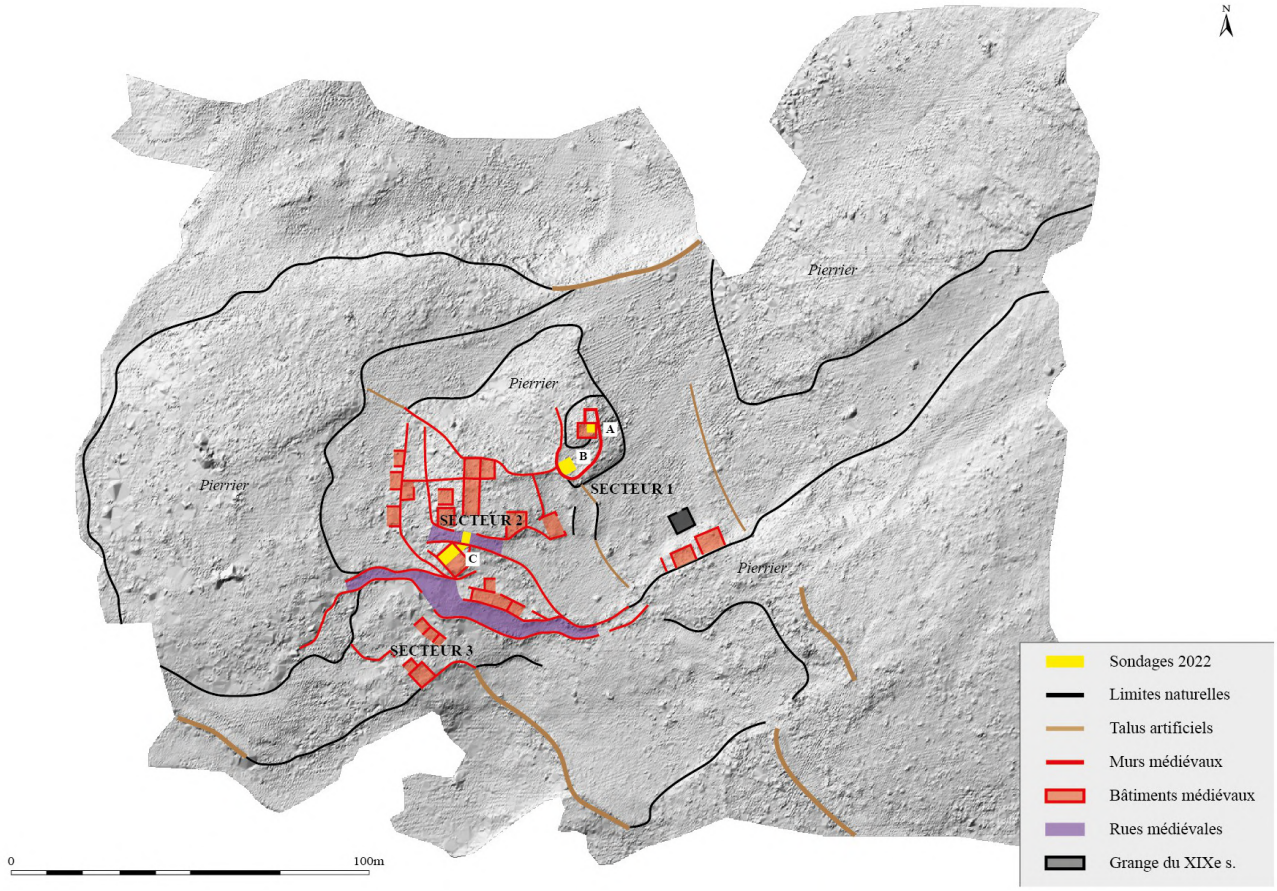

Fig. 11 : Localisation du sondage SA

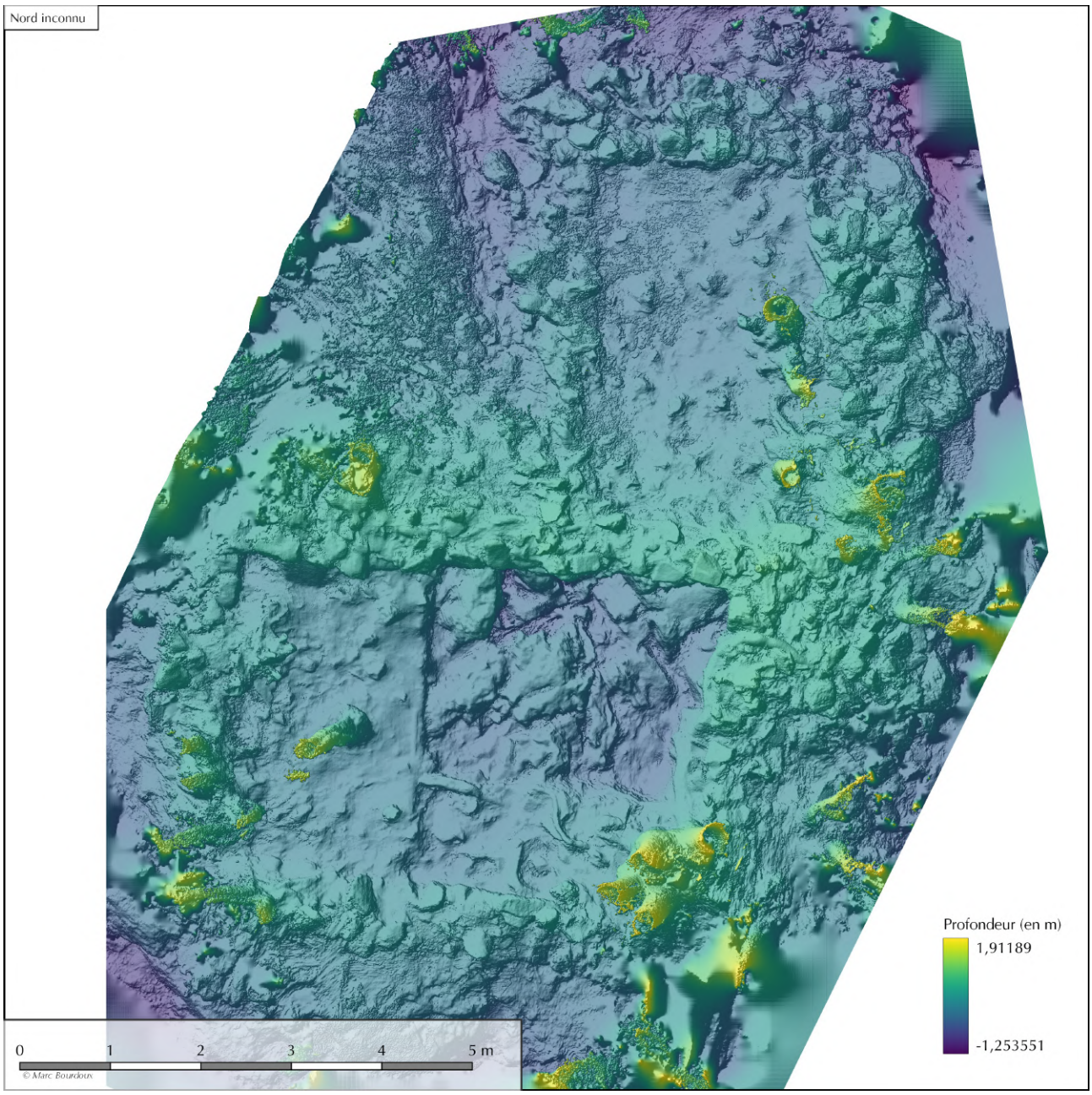

Fig. 12 : Modèle Numérique de Terrain (MNT) des structures au sommet du promontoire rocheux (Traitement : M. Bourdoux)

II.1.1. Description de la séquence stratigraphique

Substrat et premier niveau de sédimentation

Le rocher calcaire (31) a été observé sur l'ensemble du sondage SA où il présente une surface irrégulière. Ces anfractuosités sont comblées par endroits par une couche de fragments de calcaire et de cailloutis associés à une matrice argilo-limoneuse compacte (030).

Construction des fondations du bâtiment rectangulaire (BAT01)

C'est directement sur le rocher calcaire que sont implantées les fondations du bâtiment rectangulaire (BAT01). Il mesure 5,35 m de long par 3,50 m de large hors œuvre. Les murs d'une largeur d'environ 0,75 à 0,80 m sont conservés sur une hauteur maximum de 0,80 m, soit une emprise au sol totale de 35 m². Parementés des deux côtés, ils se composent de blocs gros à moyens non équarris liés entre eux par un mortier de chaux maigre associée à des gravillons. Les murs étaient à l'origine surmontés d'une assise de stabilisation constituée de grandes pierres plates en schiste.

Occupation du bâtiment rectangulaire : niveau d'occupation (US26), fosse (FS27) et foyer (FY18)

À l'intérieur du bâtiment se développe directement sur le rocher calcaire (031) ou sur le premier niveau de sédimentation (030), un niveau d'occupation (026) de 0,02 m à 0,10 m, relativement perturbé par le réseau racinaire, constitué d'un limon-argileux assez meuble associé à des fragments de calcaire, des cailloutis, quelques charbons et des fragments de céramique. Ce dernier vient recouvrir les parties basses du rocher tout en laissant à vue les principales proéminences de ce dernier. La présence sporadique en surface de quelques fragments de céramique à plat laisse entrevoir l'existence initiale d'un probable niveau de circulation. En plus du mobilier céramique, ce niveau d'occupation a également livré une fusaïole et une possible pierre à aiguiser.

Au sud-est du sondage A, une surface rubéfiée (029) d'environ 0,31 m de large par 0,50 m de long pour une épaisseur de 0,02 m se développe à la surface du niveau d'occupation (026). Malgré l'absence de charbons à proximité, cette dernière s'apparente probablement aux restes d'une sole de foyer (FY18).

Au nord-ouest du sondage A, une dépression naturelle du rocher calcaire (0,76 m x 0,50 m x 0,30 m) a servi de fosse dépotoir (FS17). Le comblement (027) constitué d'un sédiment limoneux fin très meuble associé à quelques fragments de calcaire a livré de nombreux fragments de céramique, des restes de faune ainsi qu'une clef en fer et deux fusaïoles.

Abandon du bâtiment rectangulaire : infiltration d'eau (US25), démolition (US24)

L'ensemble des structures et des niveaux liés à l'occupation du bâtiment rectangulaire est ensuite recouvert par une fine couche très dégradée (quelques millimètres) de gravillons très meubles (025) témoignant sans doute de la présence d'infiltration et de stagnation d'eau à l'intérieur de ce dernier.

Puis le bâtiment rectangulaire est partiellement comblé par l'effondrement de la partie supérieure des fondations en pierres formant un niveau de démolition (024) pouvant atteindre 0,50 m d'épaisseur à l'aplomb des murs.

Le sondage A est enfin scellé par la couche d'humus actuelle (032).

Fig. 13 : Photogrammétrie des structures au sommet du promontoire rocheux et du sondage A en fin de fouille (Clichés : C. Venco / Traitement : M. Bourdoux)

Fig. 14 : Vue du bâtiment rectangulaire en fin de fouille depuis le sud

Fig. 15 : Vue du bâtiment rectangulaire en fin de fouille depuis l'ouest

Fig. 16 : Vue du bâtiment rectangulaire en fin de fouille depuis l'est

Fig. 17 : Élévation du mur MR12

Fig. 18: Élévation du mur MR13

Fig. 19 : Élévation du mur MR14

Fig. 20 : Angle nord-ouest du bâtiment rectangulaire. Détail des éléments de mortier partiellement désagrégés

Fig. 21 : Vue du sondage A en fin de fouille . Rocher calcaire et US30.

Fig. 22 : Vue des structures à l'intérieur du bâtiment rectangulaire

Fig. 23 : Détail de la surface rubéfiée (FY18)

Fig. 24 : Vue de la fosse dépotoir FS17 avec son comblement (US28)

Fig. 25 : Vue de la fosse dépotoir FS17 en fin de fouille

Fig. 26 : Sondage A. Niveau de démolition (US24) en cours de fouille

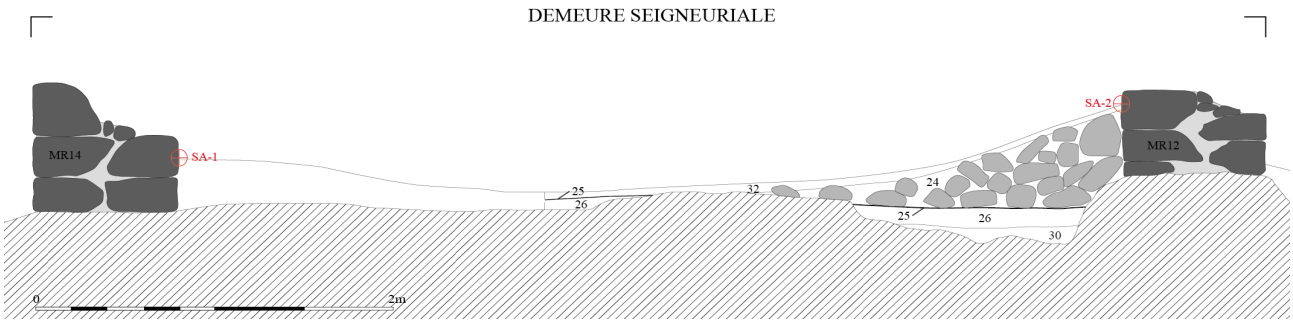

Fig. 27 : Bâtiment rectangulaire - Coupe ouest/est

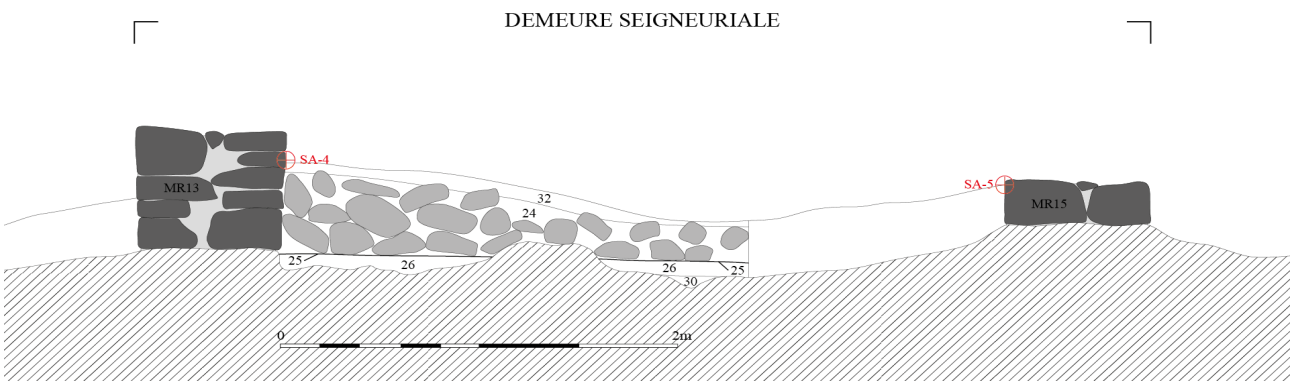

Fig. 28 : Bâtiment rectangulaire - Coupe nord/sud

II.1.2. Proposition de phasage

Phase 0 : Phénomènes géologiques et première sédimentation

Cette phase est documentée par la présence du rocher calcaire (031) dont les anfractuosités sont comblées par une couche de fragments de calcaire et de cailloutis associés à une matrice argilo-limoneuse compacte (030).

Phase 1 : Construction du bâtiment rectangulaire (XIIe-XIIIe s.)

Cette phase se caractérise par la construction directement sur le rocher d'un bâtiment rectangulaire (BAT01) mesurant 5,35 m de long par 3,50 m de large hors œuvre et dont seules les fondations d'environ 0,75 m à 0,80 m de largeur, composées de blocs gros à moyens non équarris liés entre eux par un mortier de chaux maigre associé à des gravillons, sont conservées sur une hauteur maximum de 0,80 m. Ces fondations étaient à l'origine surmontées d'une assise de stabilisation constituée de grandes pierres plates en schiste qui permettait de supporter une élévation en bois. Compte tenu du contexte topographique et archéologique du bâtiment, ce dernier devait s'apparenter à une demeure ou une tour assez modeste dont la vocation première était l'affirmation d'un pouvoir seigneurial sur la communauté agglomérée autour.

À l'intérieur du bâtiment, le rocher calcaire est affleurant sur une grande partie de l'emprise du sondage A et la puissance stratigraphique assez faible. Cependant, un niveau d'occupation (026) associé à un petit foyer (FY18) et à une fosse dépotoir (FS17) ont pu être documentés. En l'état actuel de l'étude, le mobilier céramique découvert dans le sondage A est très homogène et semble se rattacher à un horizon du Moyen Âge Central (XIe-XIIIe s.). La datation carbone 14 effectuée sur un charbon provenant du comblement de la fosser FS17 donne quant à elle une fourchette chronologique entre le milieu du XIIe siècle et le milieu du XIIIe siècle (1162-1266).

Phase 2 : Abandon du bâtiment rectangulaire et sédimentation postérieure

Cette phase est marquée par l'abandon du bâtiment avec le dépôt d'une couche de gravillons (025) puis par l'effondrement partiel des fondations maçonnées à l'intérieur (024) et à l'extérieur de ce dernier. Le sondage A est ensuite scellé par la couche d'humus actuelle (32).

Fig. 29 : Plan des structures médiévales au sommet du promontoire rocheux

BetaCal 4.20

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL20)

(Variables: d13C = -24.9 o/oo)

Laboratory number **Beta-655323**

Conventional radiocarbon age **840 ± 30 BP**

95.4% probability

(95.4%) 1162 - 1266 cal AD (788 - 684 cal BP)

68.2% probability

(52.6%) 1176 - 1232 cal AD (774 - 718 cal BP)
(15.6%) 1240 - 1260 cal AD (710 - 690 cal BP)

BOU-22-FS17-US27

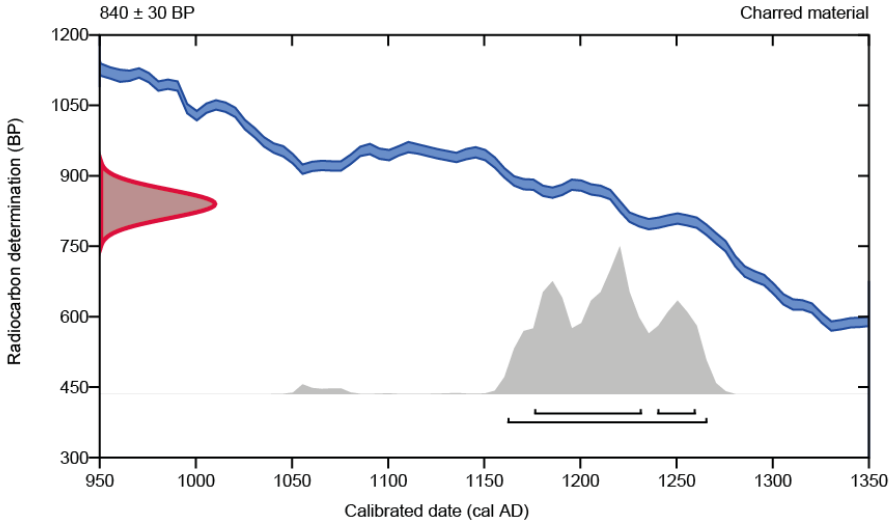

Database used

INTCAL20

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4):725-757.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory
4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

II.1.3. Diagramme stratigraphique

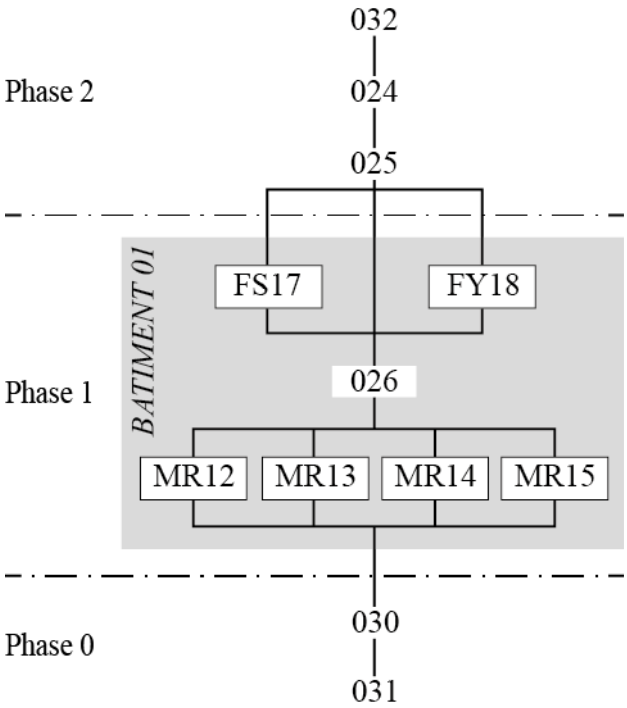

Fig. 30 : Diagramme stratigraphique du sondage A

II.1.4. Inventaire des Faits et des US

BOU-22 – Sondage A – Inventaire des Faits			
Fait	**Sondage**	**Liste des US**	**Description sommaire**
MR12	A	/	Mur oriental du bâtiment rectangulaire - BAT01
MR13	A	/	Mur septentrional du bâtiment rectangulaire - BAT01
MR14	A	/	Mur occidental du bâtiment rectangulaire - BAT01
MR15	A	/	Mur méridional du bâtiment rectangulaire - BAT01
MR16	A	/	Bouchage entre le bâtiment rectangulaire et le mur d'enceinte
FS17	A	27, 28	Fosse dépotoir située dans le bâtiment rectangulaire - BAT01
FY18	A	29	Sole de foyer située dans le bâtiment rectangulaire - BAT01
MR19	A	/	Prolongement du mur d'enceinte MR09 au sommet du promontoire

BOU-22 – Sondage A – Inventaire des US			
US	**Sondage**	**Fait**	**Description**
024	A	/	Niveau de démolition des fondations maçonnées le bâtiment rectangulaire
025	A	/	Couche de gravillons et de sable sous la démolition du bâtiment rectangulaire
026	A	/	Niveau d'occupation du bâtiment rectangulaire
027	A	FS17	Comblement de la fosse dépotoir FS17 dans le bâtiment rectangulaire
028	A	FS17	Creusement de la fosse dépotoir FS17 dans le bâtiment rectangulaire
029	A	FY18	Sole rubéfiée du foyer FY18 dans le bâtiment rectangulaire
030	A	/	Niveau d'argile compact sur le rocher
031	/	/	Rocher calcaire
032	A	/	Couche d'humus actuelle

II.2. SECTEUR 1, SONDAGE B : L'ENCEINTE

Le sondage B d'une emprise de 9,6 m² (3 m x 3,2 m) a été implanté dans la partie basse du promontoire rocheux à l'intérieur de l'espace fortifié ESP03 contre le mur d'enceinte MR09. La fouille s'est opérée dans le sondage B jusqu'au substrat rocheux sur une puissance stratigraphique de 0,70 m.

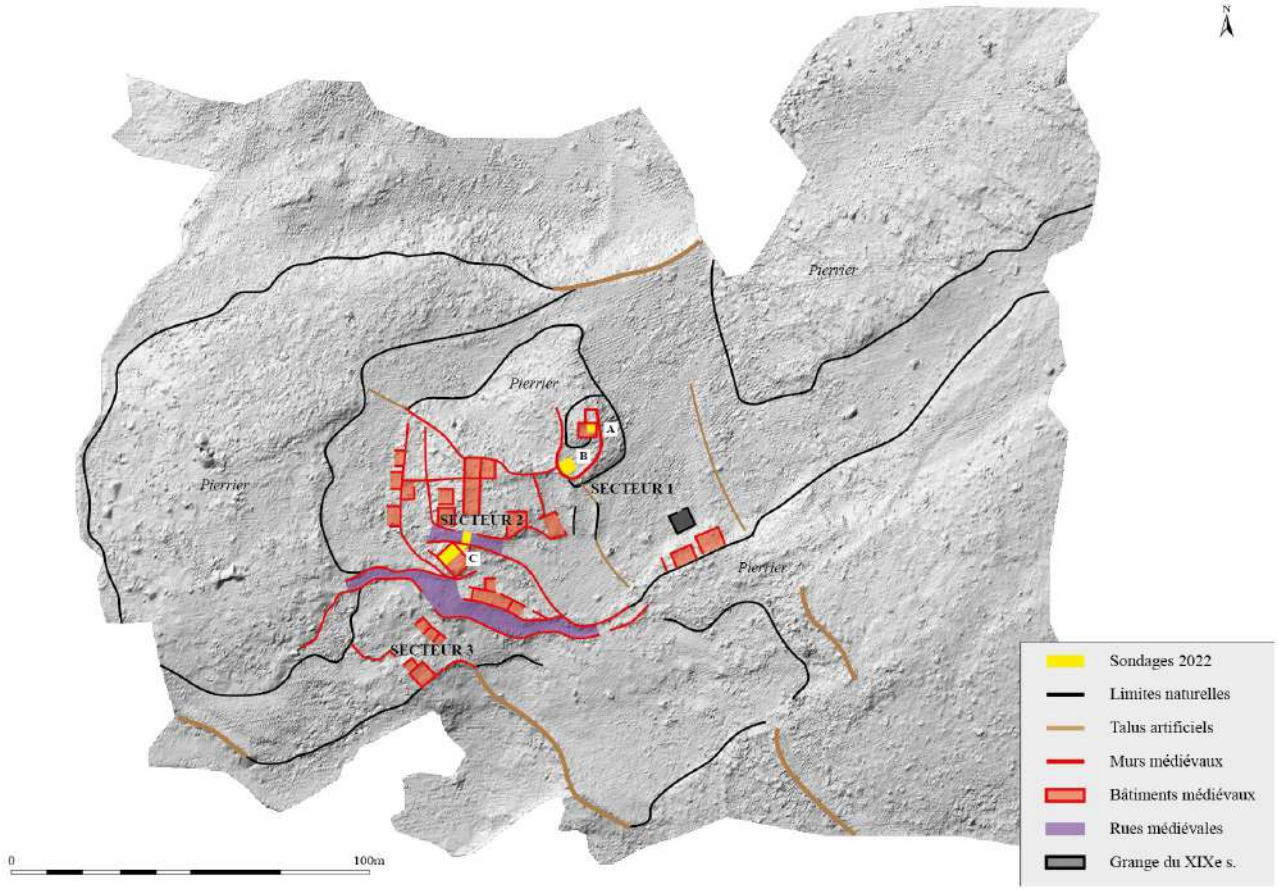

Fig. 31 : Localisation du sondage B

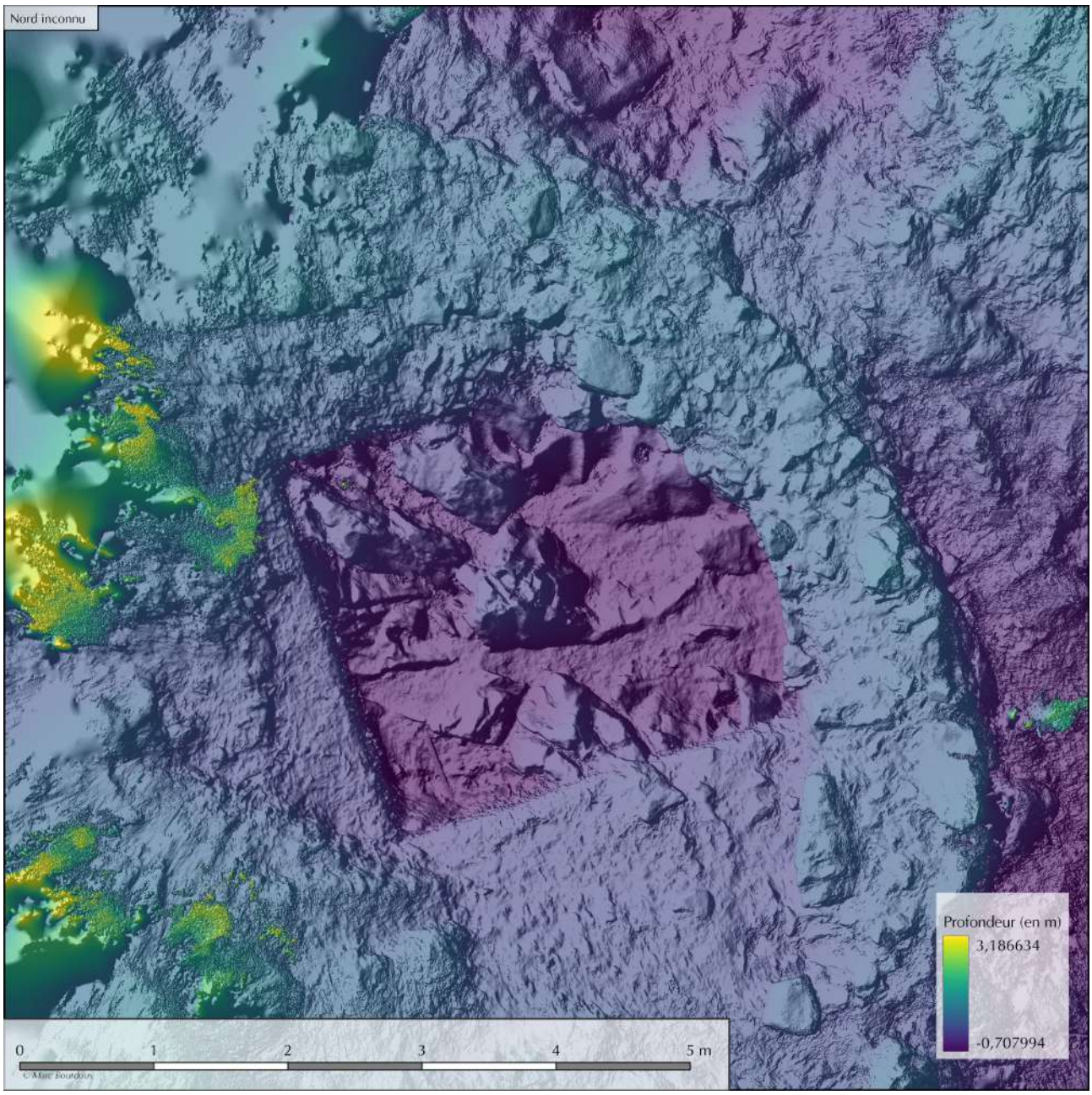

Fig. 32 : Modèle Numérique de Terrain (MNT) de l'espace fortifié (ESP03) au pied du promontoire rocheux (Traitement : M. Bourdoux)

II.2.1. Description de la séquence stratigraphique

Substrat et première sédimentation

Le rocher calcaire (31) a été observé sur l'ensemble du sondage B où il présente une surface irrégulière. Ces anfractuosités sont comblées par endroits par une couche d'argile très indurée associée à quelques fragments de calcaire et des cailloutis (022).

Construction du mur d'enceinte

C'est directement sur le rocher calcaire et sur la couche d'argile indurée (022) qu'est implanté le mur d'enceinte MR09 qui enserre le promontoire rocheux et vient clôturer l'espace fortifié ESP03. Observé au niveau du sondage B sur une longue d'environ 9 m, il se prolonge vers le sud-est puis remonte vers le nord pour contourner le bâtiment rectangulaire au sommet du promontoire rocheux. Vers le nord, il vient buter contre le rocher calcaire au niveau du resserrement permettant l'accès à l'espace fortifié. Le mur d'enceinte mesure entre 1 m et 1,30 m de largeur pour une hauteur conservée d'environ 1,10 m. Paramenté des deux côtés et monté en pierres sèches, il se compose de blocs très gros à gros non équarris associés à un fourrage constitué de blocs moyens à petits. La surface du fourrage est recouverte par une couche de petits fragments de calcaire sur une épaisseur pouvant atteindre 0,10 m.

Suite à la construction du mur d'enceinte MR09, un remblai de nivellement (021) est déposé sur le rocher calcaire et la couche indurée (022) à l'intérieur de l'espace fortifié. D'une épaisseur maximum de 0,12 m, il se compose d'un limon-argileux assez compact associé à quelques fragments de calcaire, des cailloutis et des fragments de céramique dont certains sont visiblement écrasés à la surface du remblai.

Développement de niveaux d'occupation à l'intérieur de l'espace fortifié

À l'intérieur de l'espace ainsi fortifié se développent deux niveaux d'occupation qui viennent buter à l'ouest contre le mur d'enceinte MR09 et à l'est contre le rocher calcaire avant que la pente ne s’accentue fortement. Le premier niveau d'occupation (015) d'une épaisseur de 0,09 m à 0,15 m se compose d'un limon-argileux assez meuble associé à des fragments de calcaire, des cailloutis, quelques charbons, des fragments de céramique et des restes de faune. Il est recouvert par un second niveau d'occupation (012) d'une épaisseur de 0,10 m à 0,16 m qui se compose d'un limon-argileux meuble associé à des pierres moyennes à petites, des cailloutis, des charbons, des fragments de céramique et des restes de faune.

Abandon de l'espace fortifié et sédimentation postérieure

À l'extrémité ouest du sondage B, au pied du mur d'enceinte MR09, le niveau d'occupation (012) est ensuite recouvert par l'effondrement de la partie supérieure du mur d'enceinte (011) marquant ainsi l'abandon de l'espace fortifié.

L'ensemble du sondage B est ensuite recouvert par un niveau de sédimentation (010) d'une épaisseur de 0,14 m à 0,26 m composé d'un limon meuble associé à quelques pierres calcaires et quelques fragments de céramique. Situé en pied de pente, cet épais niveau de sédimentation est constitué par le ravinement progressif des sédiments provenant de la partie supérieure du promontoire rocheux.

Le sondage B est enfin scellé par la couche d'humus actuelle (09).

Fig. 33 : Photogrammétrie du mur d'enceinte MR09 au pied du promontoire rocheux et du sondage B en fin de fouille (Cliché : C. Venco / Traitement : M. Bourdoux)

Fig. 34 : Vue du mur d'enceinte MR09 depuis le nord

Fig. 35 : Vue du parement intérieur du mur d'enceinte MR09 depuis l'est

Fig. 36 : Vue du parement extérieur du mur d'enceinte MR09 depuis le nord-ouest

Fig. 37 : Vue du parement extérieur du mur d'enceinte MR09 depuis le sud-ouest. En arrière plan, les fondations de la tour

Fig. 38 : Vue du remblai de nivellement (021)

Fig. 39 : Vue du premier niveau d'occupation (015)

Fig. 40 : Vue du second niveau d'occupation (012)

Fig. 41 : Vue de l'effondrement (011) du mur d'enceinte MR09

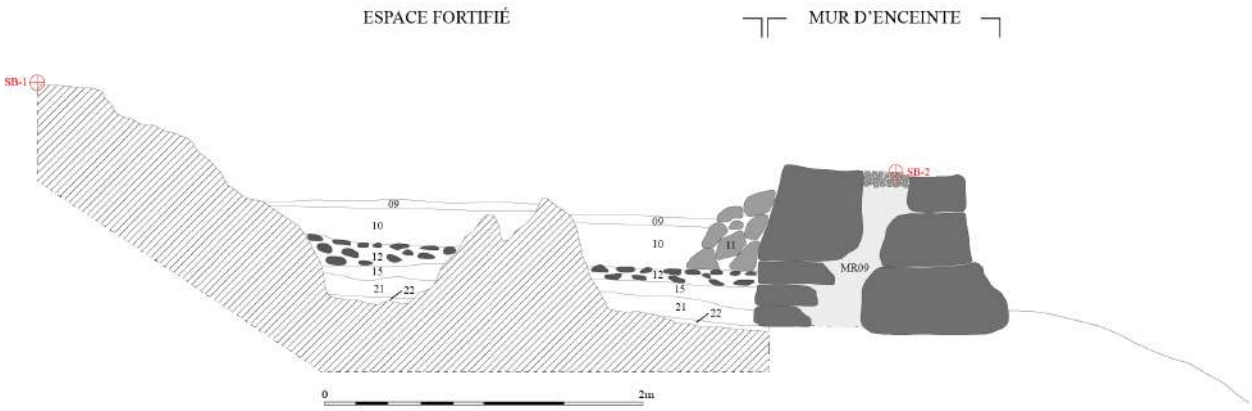

Fig. 42 : Coupe est/ouest du sondage B

II.2.2. Proposition de phasage

Phase 0 : Phénomènes géologiques et première sédimentation

Cette phase est documentée par la présence du rocher calcaire (031) dont les anfractuosités sont comblées par une couche d'argile très indurée associée à quelques fragments de calcaire et des cailloutis (022).

Phase 1 : Construction du mur d'enceinte et occupation de l'espace fortifié (XIe-XIIIe s.)

Cette phase se caractérise par la construction du mur d'enceinte MR09 qui enserre la moitié méridionale du promontoire rocheux et vient clôturer l'espace fortifié ESP03. Le mur d'enceinte MR09 était sans doute à l'origine surmonté d'une palissade en bois ; les éléments d'ancrage n'ont cependant pas pu être documentés dans l'emprise du sondage B. À l'intérieur de l'espace fortifié, ce dernier est associé à deux niveaux d'occupation successifs (015 et 012) que le mobilier céramique très homogène semble rattacher à un horizon du Moyen Âge Central (XIe-XIIIe s.).

Phase 2 : Abandon de l'espace fortifié et sédimentation postérieure

Cette phase est marquée par l'abandon de l'espace fortifié avec l'effondrement (011) de la partie supérieure du mur d'enceinte MR09, puis le développement d'un épais niveau de sédimentation (010).

Le sondage B est ensuite scellé par la couche d'humus actuelle (09).

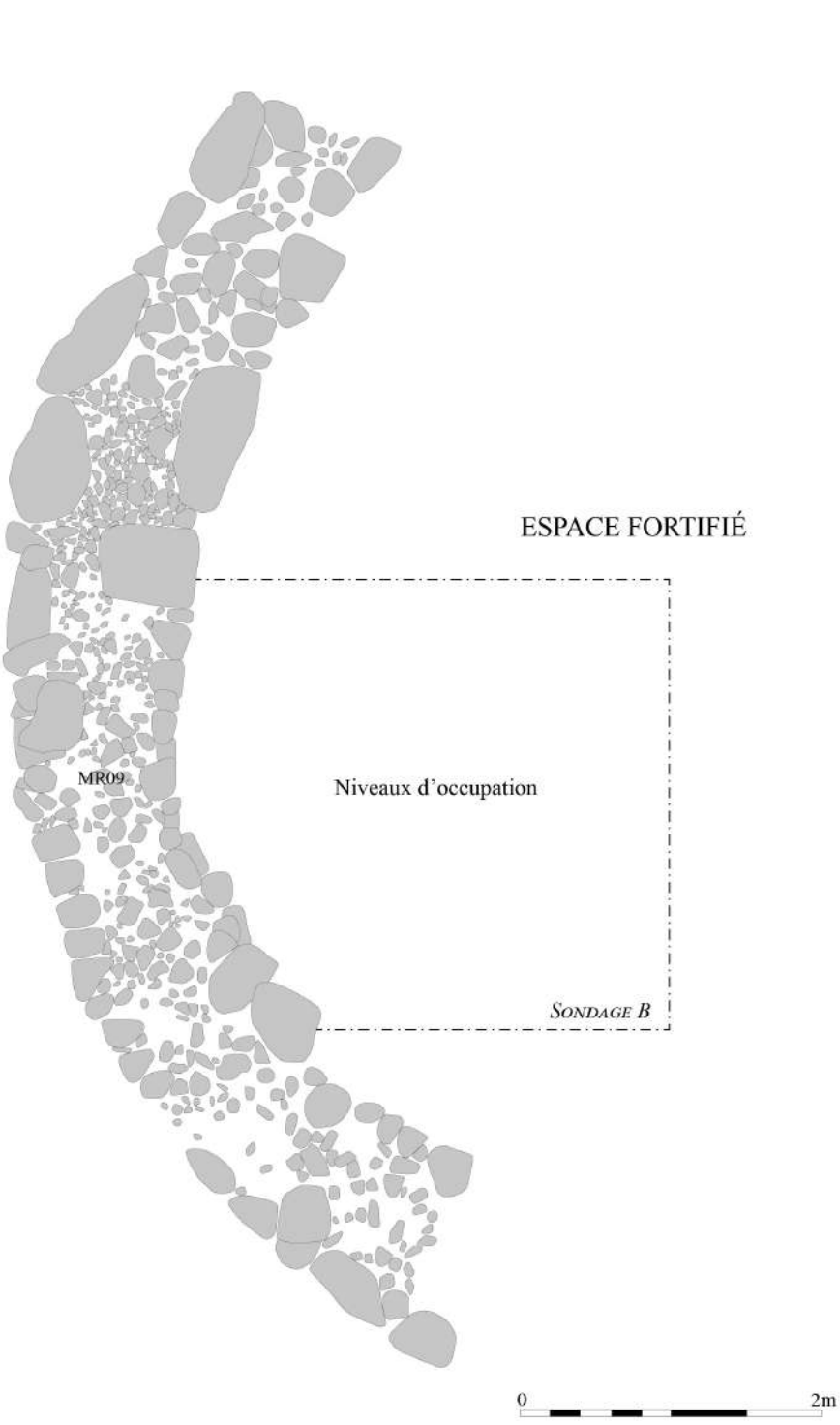

Fig. 43 : Plan des structures médiévales du sondage B

II.2.3. Diagramme stratigraphique

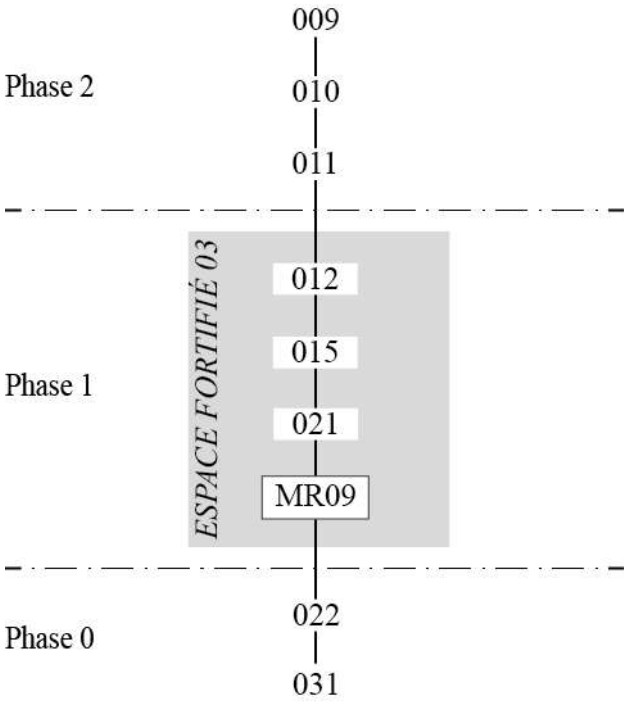

Fig. 44 : Diagramme stratigraphique du sondage B

II.2.4. Inventaire des Faits et des US

BOU-22 – Sondage B – Inventaire des Faits			
Fait	**Sondage**	**Liste des US**	**Description sommaire**
MR09	B	/	Mur d'enceinte en pierres sèches enserrant l'espace fortifié ESP03

BOU-22 – Sondage B – Inventaire des US			
US	**Sondage**	**Fait**	**Description**
009	B	/	Couche d'humus
010	B	/	Niveau de sédimentation. Abandon du site. Sur 012
011	B	/	Niveau de démolition de MR09 à l'intérieur de l'enceinte. Sur 012
012	B	/	Second niveau de circulation/occupation à l'intérieur de l'enceinte. Sur 015
015	B	/	Premier niveau d'occupation à l'intérieur de l'enceinte. Sur 021
021	B	/	Remblai de nivellement associé au mur d'enceinte MR09. Sous 015
022	B	/	Couche argileuse très indurée située directement sur le rocher
031	/	/	Rocher calcaire

II.3. SECTEUR 2, SONDAGE C : UNE UNITÉ D'HABITATION

Le sondage C d'une emprise totale de 15,5 m² a été implanté selon un axe ouest/est au niveau de l'unité d'habitat située entre la rue principale RUE08 et la rue RUE07. Il se divise en trois sections permettant de documenter le bâtiment rectangulaire BAT04 – sondage C1 (2 m x 4,1 m) –, le bâtiment annexe BAT05 – sondage C2 (1,4 m x 1,7 m) –, et la rue RUE07 – sondage C3 (2 m x 2,4 m).

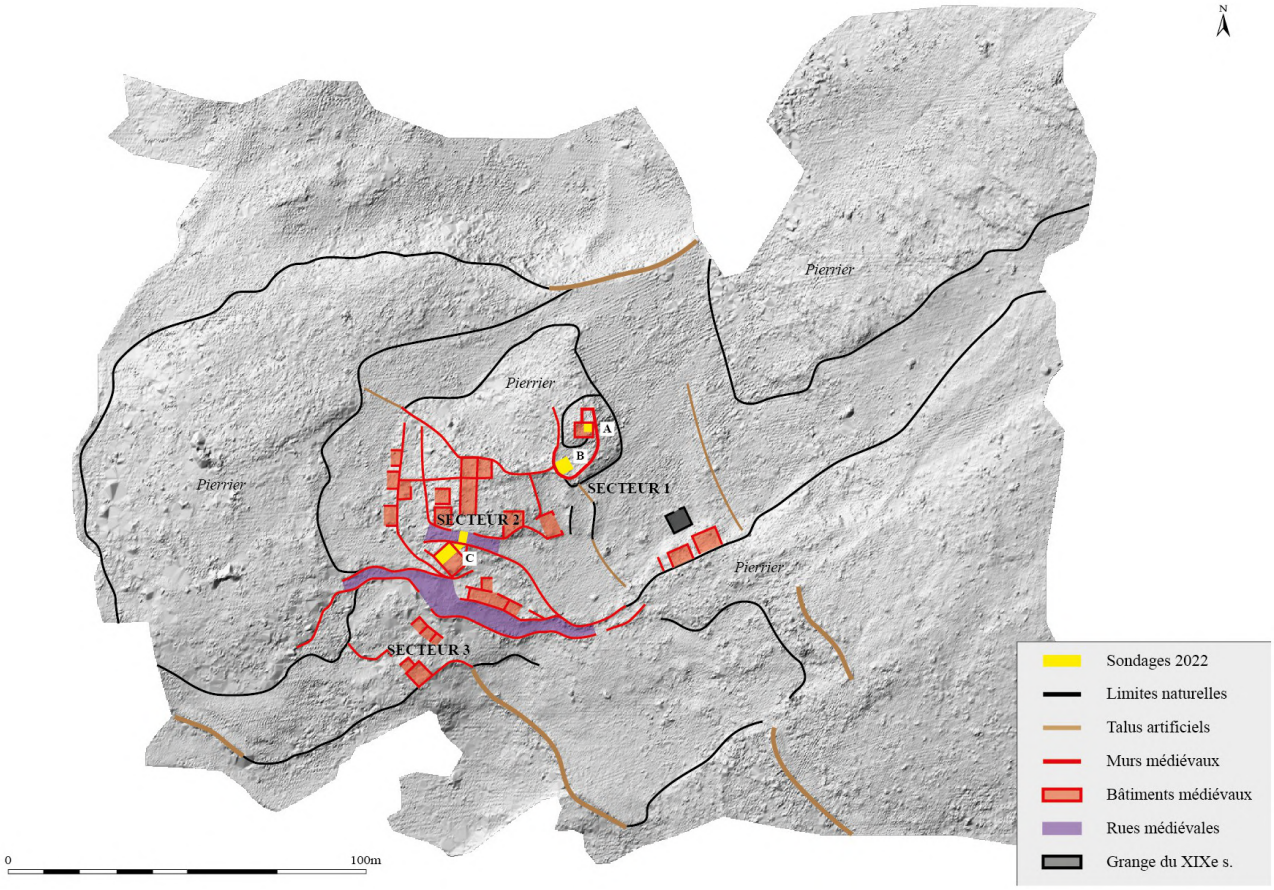

Fig. 45 : Localisation du sondage C

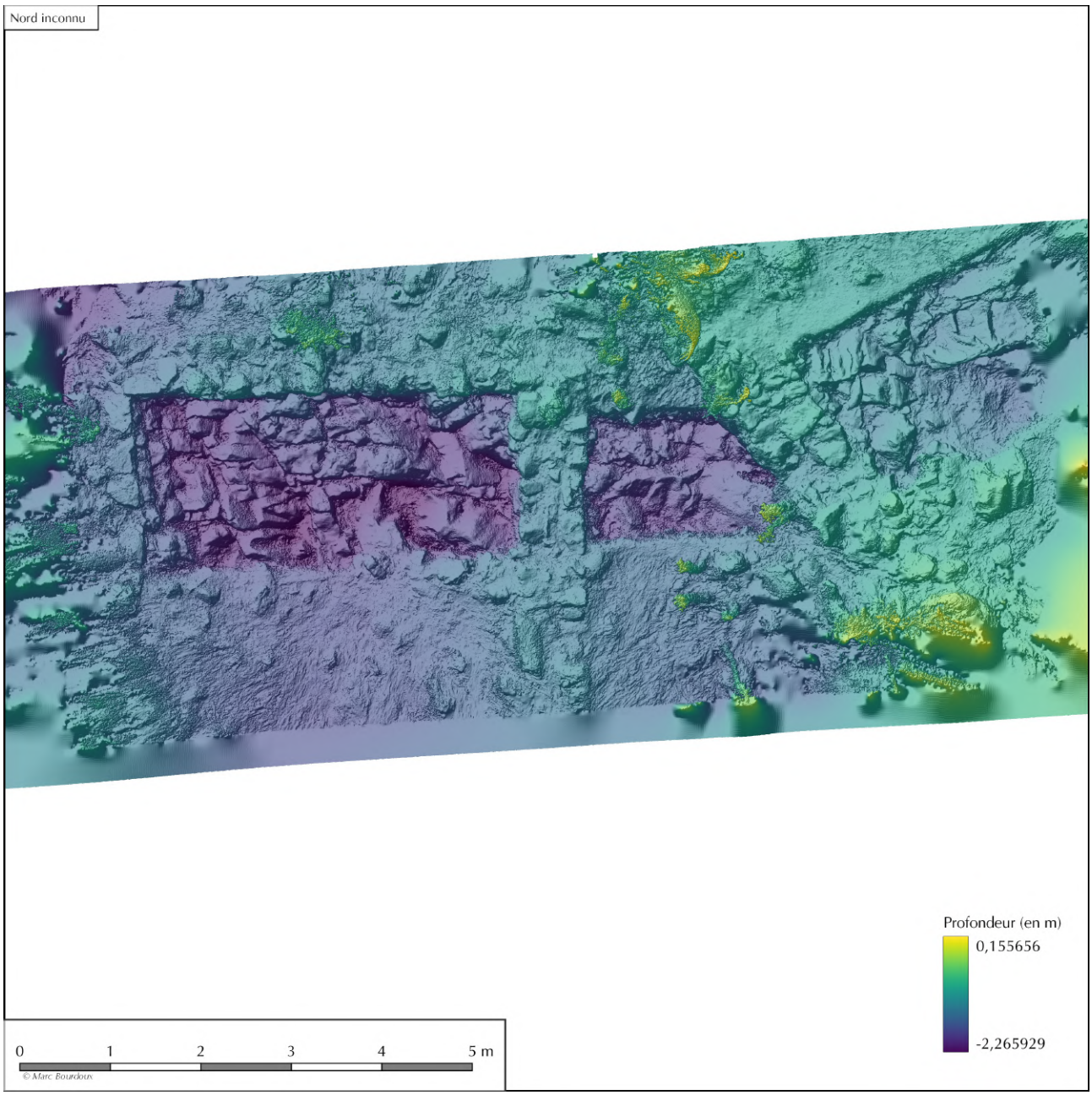

Fig. 46 : Modèle Numérique de Terrain (MNT) du bâtiment rectangulaire (BAT04), du bâtiment annexe (BAT05) et de la rue (RUE07) (Traitement : M. Bourdoux)

II.3.1. Description de la séquence stratigraphique

Substrat et première sédimentation

Le rocher calcaire (31) a été observé sur l'ensemble du sondage C où il présente une surface irrégulière. Dans la section C3, ces anfractuosités sont comblées par endroit par une couche d'argile très indurée associée à quelques fragments de calcaire et des cailloutis (023).

Construction du mur de soutènement de la rue (RUE07)

C'est directement sur le rocher calcaire et sur la couche d'argile indurée (023) qu'est implanté le mur de soutènement MR08 de la rue (RUE07). D'axe nord-ouest/sud-est, il a été observé dans la section C3 sur une longueur de 2 m mais se prolonge de part et d'autre du sondage C sur plusieurs dizaines de mètres. Le mur MR08 mesure entre 1 m et 1,20 m de largeur pour une hauteur conservée de 0,60 m côté rue et de 1,20 m côté bâtiment annexe. Parementé des deux côtés et monté en pierres sèches, il se compose de blocs très gros à gros non équarris associés à un fourrage constitué de blocs moyens à petits.

Fréquentation de la rue (RUE07)

Dans la section C3, au nord-est du mur de soutènement MR08 se développent plusieurs niveaux de circulation assez fins et indurés qui témoignent des différents états de fonctionnement de la rue (RUE07). Dans le quart sud-est de la section C3, une couche d'argile-limoneux d'une épaisseur d'environ 0,03 m associée à des cailloutis et des fragments de céramique très fractionnés (019) vient recouvrir la couche d'argile indurée (023). Dans le même temps, une couche sensiblement similaire d'une épaisseur d'environ 0,02 m constituée d'argile-limoneux associée à des cailloutis, quelques pierres calcaires et des fragments de céramique très fractionnés (018) vient recouvrir le rocher calcaire dans le quart nord-est de la section C3.

Ces deux couches sont ensuite recouvertes par un niveau de limon argileux légèrement moins induré d'une épaisseur de 0,03 m à 0,05 m, associé à des cailloutis et des fragments de céramique très fragmentés (017).

Construction du bâtiment rectangulaire (BAT04)

Dans la section C1, les fondations en pierres sèches d'un bâtiment rectangulaire d'une emprise hors œuvre de 25,4 m² sont implantées directement sur le rocher calcaire. Les murs oriental (MR01), septentrional (MR02) et occidental (MR03) du bâtiment mesurent entre 0,75 m et 0,80 m de large pour une hauteur conservée maximum de 0,70 m. Parementés des deux côtés et montés en pierres sèches, ils se composent de blocs gros à moyens non équarris associés à un fourrage constitué de blocs moyens à petits. Compte tenu de la relativement faible quantité de blocs provenant de la démolition de ces derniers aux alentours du bâtiment, il est peu probable que ces murs aient possédé à l'origine plus de deux à trois assises d'élévation supplémentaires. Par conséquent, ces derniers étaient donc destinés à supporter une élévation en bois dont les dimensions et la mise en œuvre nous échappent.

Occupation du bâtiment rectangulaire

À l'intérieur du bâtiment rectangulaire, un premier niveau d'occupation se développe directement sur le rocher calcaire. L'absence totale, même dans les interstices les plus profonds, de la couche d'argile indurée (023) observée dans la section C3 témoigne peut-être d'une opération de mise à nue du rocher en avant de la construction du bâtiment (BAT04). Ce niveau d'occupation (05) d'une épaisseur moyenne d'environ 0,10 m se compose d'un limon assez meuble associé à de très nombreux fragments de calcaire, quelques pierres

moyennes, des charbons, de nombreux fragments de céramique et des restes de faune. Il a également livré une fusaïole et des dents de carde.

Dans la moitié occidentale de la section C1, le premier niveau d'occupation est recouvert par un remblai de nivellement composé de pierres et de blocs associés à une matrice de limon compact (04) d'une épaisseur de 0,05 à 0,07 m. Un second niveau d'occupation (03) se développe ensuite sur la totalité de l'emprise du bâtiment rectangulaire. D'une épaisseur de 0,06 m à 0,10 m, il se compose d'un limon légèrement induré associé à de nombreux fragments de calcaire, des charbons, de nombreux fragments de céramique et des restes de faune. Il a également livré une fusaïole.

Construction du bâtiment annexe (BAT05)

À l'est du bâtiment rectangulaire (BAT04), l'espace compris entre ce dernier et le mur de soutènement de la rue est fermé par l'adjonction de deux murs en pierres sèches d'axe sud-ouest/nord-est (MR06 et MR07) pour former ainsi un petit bâtiment annexe (BAT05) d'une emprise hors œuvre de 7 m². Les murs MR06 et MR07 mesurent entre 0,75 m et 0,80 m de large et sont conservés sur une seule assise d'élévation. Parementés des deux côtés et montés en pierres sèches, ils se composent de blocs gros à moyens non équarris associés à un fourrage constitué de blocs moyens à petits.

L'emprise du bâtiment annexe est ensuite recouverte par un remblai de nivellement (020) installé directement sur le rocher. D'une épaisseur de 0,10 m à 0,20 m, le remblai se compose de pierres calcaires moyennes à petites associées à une matrice de limon-argileux assez meuble avec des fragments de céramique et de sole de foyer.

Occupation du bâtiment annexe

À l'intérieur du bâtiment annexe (BAT05), un niveau d'occupation (013) se développe ensuite sur la surface du remblai de nivellement (020). D'une épaisseur d'environ 0,08 m, il se compose d'un limon assez meuble associé à de nombreuses petites pierres calcaires, de nombreux fragments de céramique, des charbons et des fragments de sole de foyer. Notons que la surface de ce niveau d'occupation se situe à la même hauteur que le ressaut de fondation du parement extérieur du mur oriental (MR01) du bâtiment rectangulaire (BAT04).

Abandon de l'unité d'habitation (BAT04 et BAT05). Abandon du site

Que ce soit dans le bâtiment rectangulaire ou dans le bâtiment annexe, les niveaux d'occupation sont ensuite recouverts par des niveaux d'effondrement de la partie supérieure des différents murs marquant ainsi l'abandon de l'unité d'habitation. Dans le bâtiment rectangulaire (section C1), une couche de pierres et de blocs (02) d'une épaisseur maximum de 0,50 m associée à une matrice de limon meuble vient se déposer à proximité des murs. Seule la partie centrale du bâtiment semble épargnée par ce phénomène, en raison sans doute de la faible élévation des murs en pierres sèches. Dans le bâtiment annexe (section C2), une couche plus éparse de pierres et de blocs (07) d'une épaisseur d'environ 0,20 m associée à une matrice de limon

meuble avec de nombreux fragments de céramique vient se déposer sur l'emprise du sondage.

Dans la rue (RUE07), la partie supérieure du mur de soutènement (MR08) vient également s'effondrer sur les niveaux d'occupation pour former une couche de pierres et de blocs (014) d'une épaisseur d'environ 0,40 m associée à une matrice de limon meuble au pied du mur.

Sédimentation postérieure

Au niveau de la rue (RUE07), deux niveaux de sédimentation successifs viennent se déposer dans l'emprise du sondage (section C3). Le premier niveau de sédimentation (016) d'une épaisseur de 0,06 m à 0,08 m se compose d'un limon-argileux fin assez compact associé à des cailloutis. Le second niveau de sédimentation d'une épaisseur de 0,05 m à 0,10 m (08) est en tous points similaire au premier, seule sa densité varie puisque ce dernier est compact. Dans le bâtiment annexe, un niveau de sédimentation (06) d'une épaisseur de 0,07 m vient également recouvrir le niveau de démolition (07).

Enfin, l'ensemble du sondage C (sections C1, C2 et C3) est scellé par la couche d'humus actuelle (01).

Fig. 47 : Vue générale du sondage C depuis l'est. Au premier plan, la rue RUE07. Au second plan, l'unité d'habitation.

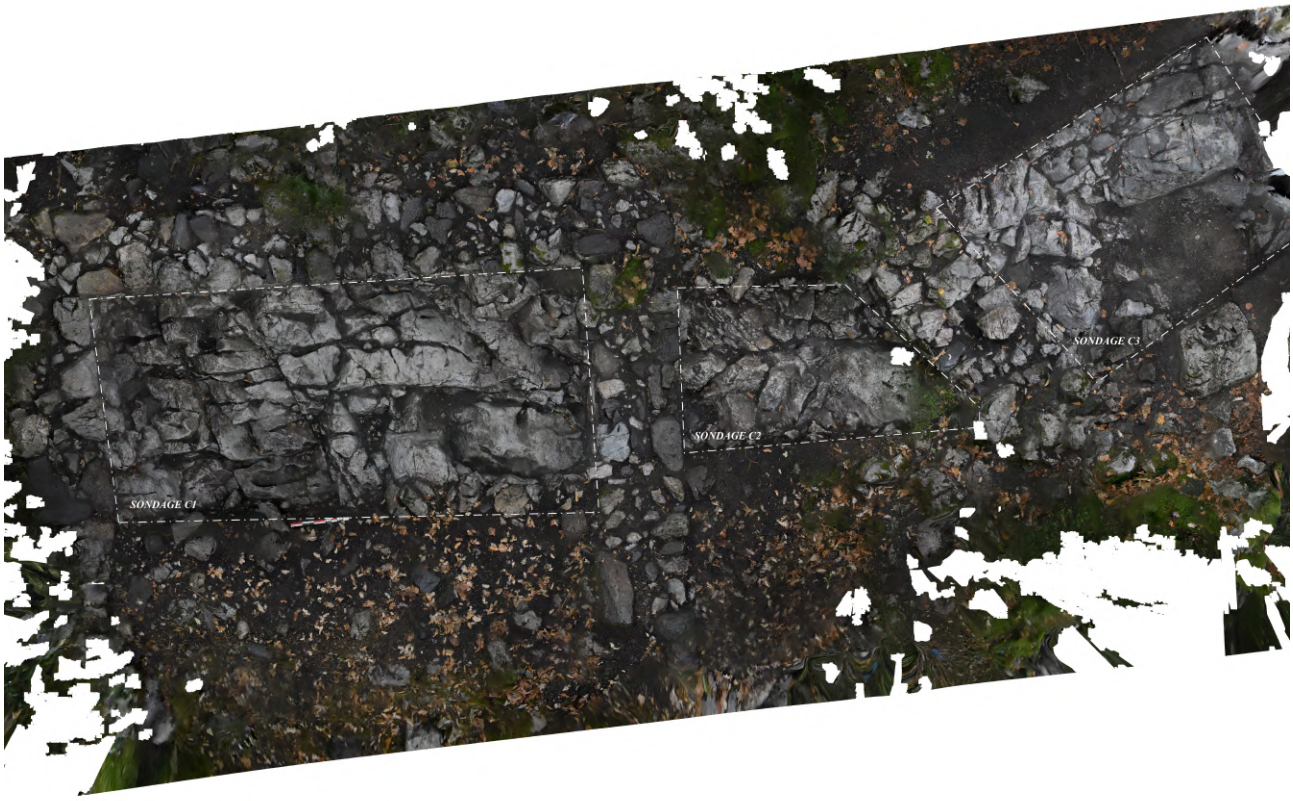

Fig. 47 : Photogrammétrie des structures du sondage C en fin de fouille
(Clichés : C. Venco / Traitement : M. Bourdoux)

Fig. 48 : Section C1. Vue de l'intérieur du bâtiment rectangulaire (BAT04)

Fig. 49 : Vue de l'élévation du mur oriental (MR01) du bâtiment rectangulaire (BAT01)

Fig. 50 : Vue de l'élévation du mur occidental (MR03) du bâtiment rectangulaire (BAT01)

Fig. 51 : C1 - Vue du mur oriental (MR01)

Fig. 52 : C1 - Vue du mur oriental (MR03)

Fig. 53 : C1 - Vue des murs occidental (MR03) et septentrional (MR02)

Fig. 54 : C1 - Niveau d'occupation (US05)

Fig. 55 : C1 - Niveau d'occupation (US05) et remblai (US04)

Fig. 56 : C1 - Vue du niveau d'occupation (05)

Fig. 57 : C1 - Vue du niveau d'occupation (03)

Fig. 58 : C1 - Vue du niveau de démolition (02)

Fig. 59 : C2 - Rocher

Fig. 60 : C2 - Vue du remblai (US20)

Fig. 61 : C2 - Vue du niveau d'occupation (US13)

Fig. 62 : C2 - Vue du niveau d'abandon (US07)

Fig. 63 : C3 - Rocher

Fig. 64 : C3 - Vue du niveau de sédimentation (US23)

Fig. 65 : C3 - Vue de l'élévation du mur de soutènement (MR08) de la la rue (RUE07)

Fig. 66 : C3 - Vue du mur de soutènement (MR08) de la la rue (RUE07)

Fig. 67 : C3 - Vue des niveaux de circulations (US18 et US19)

Fig. 68 : C3 - Vue du niveau de circulation (US17)

Fig. 69 : C3 - Vue du niveau de sédimentation/abandon (US16)

Fig. 70 : Coupe est/ouest du sondage C

II.3.2. Proposition de phasage

Phase 0 : Phénomènes géologiques

Cette phase est documentée par la présence du rocher calcaire (031) dont les anfractuosités sont comblées dans la section C3 par une couche de fragments de calcaire et de cailloutis associés à une matrice argilo-limoneuse compacte (023).

Phase 1a : C3 - Aménagement de rue (Moyen Âge)

Cette phase voit la construction d'un imposant mur de soutènement (MR08) d'une largeur 1 m et 1,20 m, destinée à l'aménagement de la rue (RUE07) d'une largeur de 2,5 m à 3 m qui innerve le secteur d'habitation supérieur (secteur 2). Plusieurs niveaux de circulation (017, 018 et 019) tous associés à des céramiques très fragmentées ont pu être documentés dans cette rue. Compte tenu de cette forte fragmentation du mobilier céramique, l'horizon chronologique du fonctionnement de la rue se rattache au Moyen Âge sans plus de précision.

Phase 1b : C1 - Construction du bâtiment rectangulaire (XIe-XIIIe s.)

Cette phase se caractérise par l'implantation directement sur le rocher d'un bâtiment rectangulaire (BAT04) mesurant 6,20 m de long par 4,10 m de large hors œuvre, soit une emprise au sol totale de 25,4 m². Les murs en pierres sèches (MR01, MR02, MR03 et MR04) d'une largeur de 0,75 m à 0,80 m ne devaient pas dépasser à l'origine les 1 m de hauteur ce qui laisse supposer l'existence d'une élévation en bois pour l'essentiel du bâtiment.

À l'intérieur de ce bâtiment, le rocher calcaire est affleurant à l'extrémité nord-est et forme une banquette naturelle. Un premier niveau d'occupation (05) ayant pu fonctionner avec la banquette s'est développé directement sur le rocher. Puis, après l'installation d'un remblai de nivellement (04), un second niveau d'occupation (03) recouvrant partiellement la banquette a pu être documenté à l'intérieur du bâtiment rectangulaire. En l'état actuel de l'étude, le mobilier céramique découvert dans le bâtiment rectangulaire (section C1) est très homogène et ne permet pas de dissocier chronologiquement les deux niveaux d'occupation. L'ensemble se rattache à un horizon du Moyen Âge Central (XIe-XIIIe s.).

Phase 1c : C2 - Construction du bâtiment annexe (XIe-XIIIe s.)

Cette phase se caractérise par l'aménagement d'un bâtiment annexe (BAT05) situé entre le bâtiment rectangulaire (BAT04) et le mur de soutènement (MR08) de la rue (RUE07) par l'adjonction de deux murs en pierres sèches (MR06 et MR07) d'une largeur de 0,75 m et 0,80 m venant ainsi clôturer un espace d'une emprise de 7 m² qui fut, on peut le supposer, couvert (appentis ?).

À l'intérieur, un niveau d'occupation (013) associé à de nombreux fragments de céramique et des fragments de sole de foyer a pu être documenté. En l'état actuel de l'étude, le mobilier céramique découvert dans le bâtiment annexe (section C2) est très homogène et permet de rattacher cette phase à un horizon du

Moyen Âge Central (XIe-XIIIe s.).

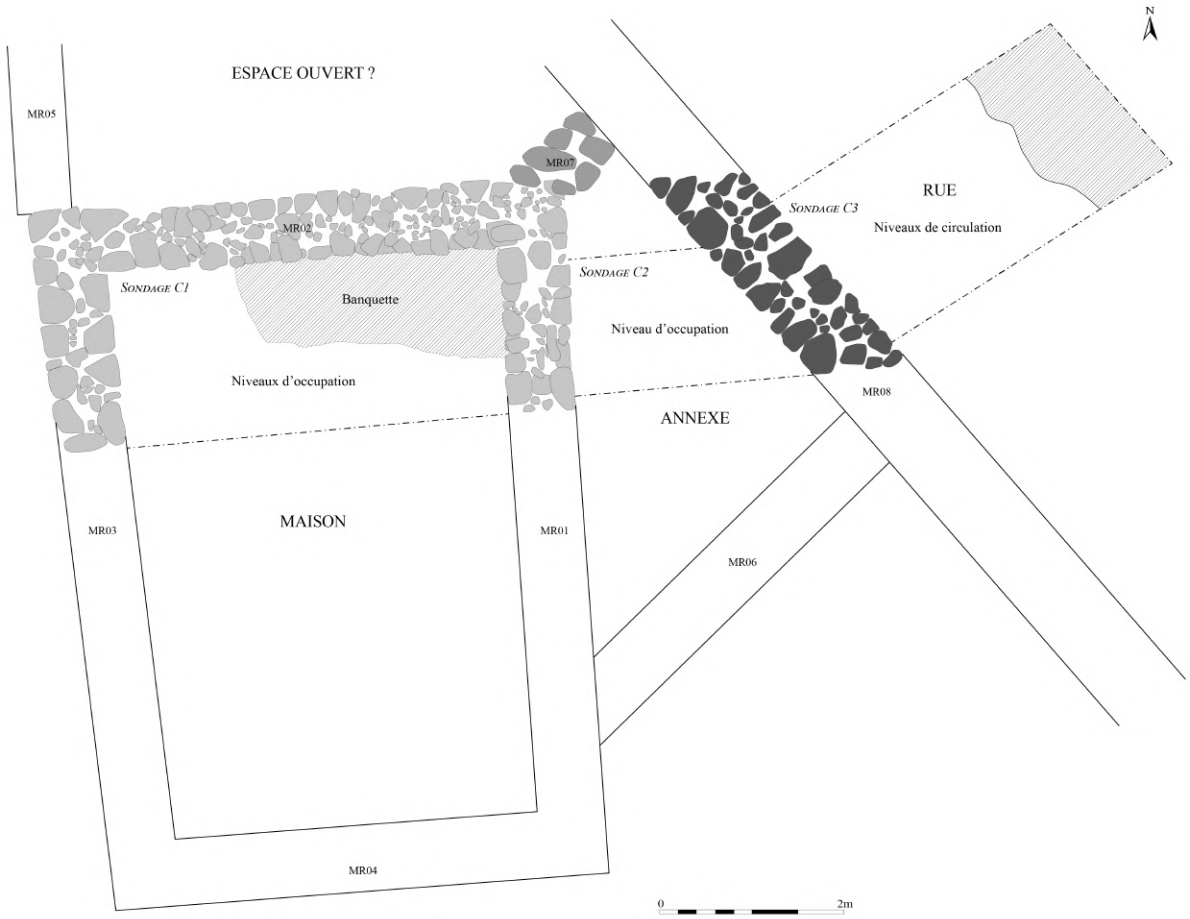

Fig. 71 : Plan des structures médiévales du sondage C

Phase 2 : Abandon du site et sédimentation postérieure

Cette phase est marquée par l'abandon du bâtiment rectangulaire (BAT04), du bâtiment annexe (BAT05) et de la rue (RUE07) avec l'effondrement partiel des différents murs (02, 07, 014) sur les niveaux d'occupation. Plusieurs niveaux de sédimentation (016, 08) viennent ensuite se déposer au niveau de la rue.

L'ensemble du sondage C, enfin, est scellé par la couche d'humus actuelle (01).

II.3.3. Diagramme stratigraphique

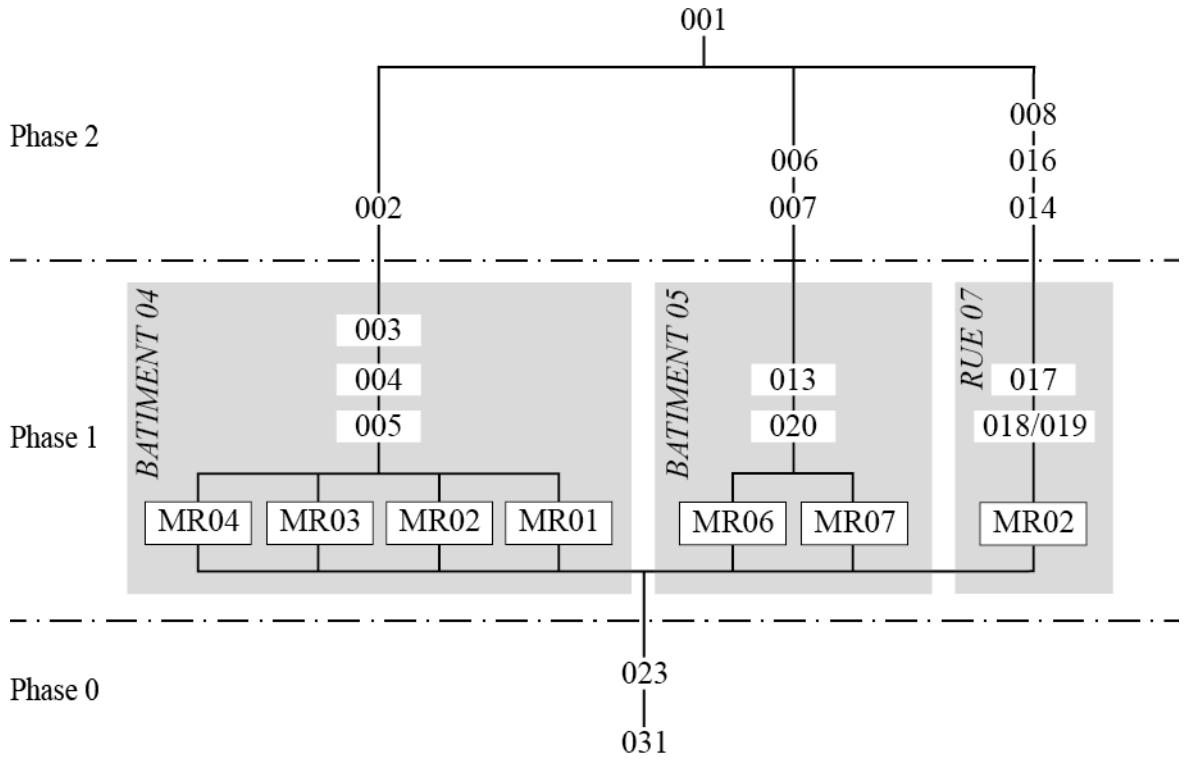

Fig. 72 : Diagramme stratigraphique du sondage C

II.3.4. Inventaire des Faits et des US

BOU-22 – Sondage C – Inventaire des Faits			
Fait	**Sondage**	**Liste des US**	**Description sommaire**
MR01	C	/	Mur oriental du bâtiment rectangulaire BAT04
MR02	C	/	Mur septentrional du bâtiment rectangulaire BAT04
MR03	C	/	Mur occidental du bâtiment rectangulaire BAT04
MR04	C	/	Mur méridional du bâtiment rectangulaire BAT04
MR05	C	/	Mur occidental fermant l'espace ouvert ESP06
MR06	C	/	Mur méridional du bâtiment annexe BAT05
MR07	C	/	Mur septentrional du bâtiment annexe BAT05
MR08	C	/	Mur de soutènement de la rue RUE07

BOU-22 – Sondage C – Inventaire des US			
US	**Sondage**	**Fait**	**Description**
001	C	/	Couche d'humus
002	C1	/	Niveau de démolition dans le bâtiment rectangulaire BAT04
003	C1	/	Second d'occupation du bâtiment rectangulaire BAT04
004	C1	/	Remblai de nivellement entre les niveaux d'occupation 05 et 03 du bâtiment rectangulaire BAT04
005	C1	/	Premier niveau d'occupation du bâtiment rectangulaire BAT04
006	C2	/	Niveau de sédimentation. Abandon du site
007	C2	/	Niveau d'effondrement de MR08 dans le bâtiment annexe BAT05
008	C3	/	Niveau de sédimentation. Abandon du site
013	C2	/	Niveau d'occupation dans le bâtiment annexe BAT05
014	C3	/	Niveau d'effondrement de MR08 dans la rue RUE07

016	C3	/	Niveau de sédimentation. Abandon de la rue RUE07
017	C3	/	Niveau de fonctionnement de la rue RUE07
018	C3	/	Niveau de fonctionnement de la rue RUE07
019	C3	/	Niveau de fonctionnement de la rue RUE07
020	C2	/	Remblai de nivellement sous le niveau d'occupation 013 du bâtiment annexe BAT05
023	C3	/	Couche argileuse indurée située directement sur le rocher
031	/	/	Rocher calcaire

III. *Inventaire du mobilier archéologique*

III.1. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Le mobilier céramique mis au jour lors de l'opération archéologique sur le site du castrum médiéval de Bouve à Malvezie appartient exclusivement à la période médiévale. Il se compose d'un total de 2685 fragments (NR) pour un nombre minimum de 185 individus (NMI). Le secteur 1 – sondages A et B – a livré 870 fragments (NR) pour un nombre minimum de 84 individus (NMI). Le secteur 2 – sondage C – a livré 1815 fragments (NR) pour un nombre minimum de 101 individus (NMI). Les lots proviennent très majoritairement des niveaux d'occupation des différents ensembles.

Les céramiques médiévales du castrum de Bouve se répartissent en deux groupes techniques : les communes à cuisson réductrice et les communes à cuisson oxydante. Dans les sondages B, C1, C2 et C3, les céramiques à cuisson réductrice représentent entre 86 % et 92 % du corpus quand celles à cuisson oxydante en représentent 8 % à 14 %. On constate en revanche une répartition sensiblement différente dans le sondage A puisque les céramiques à cuisson réductrice ne représentent que 67 % contre 33 % pour les céramiques à cuisson oxydante.

Le mobilier céramique récolté semble relativement homogène et présente un nombre de formes assez important qui permettra sans doute d'affiner la chronologie du site. L'étude céramologique à proprement parler sera réalisée à l'issue de la seconde opération de sondage afin de disposer du corpus complet. À ce stade, l'absence significative dans les sondages de bords d'oules à lèvre oblique caractéristiques des productions dites « commingeoises » du XIVe siècle[1] invite à proposer pour le site une datation large du Moyen Âge Central, soit XIe-XIIIe siècles.

1 GÉRAUD (M.), *La céramique médiévale dite « Commingeoise », pour une redéfinition d'un ensemble chrono-culturel du sud de la France*, Thèse sous la direction de F. Hautefeuille et F. Téreygeol, Université Toulouse Jean Jaurès (en cours)

SECTEUR 1

Sondage	*US*	*Famille*	*Catégorie*	*NR*	*NMI*	*Éléments remarquables*
A	**24**	CNT-MED	Sabl.-R	72	8	2 bords à lèvre déversée aplatie, 5 bords à lèvre déversée arrondie, 1 bord droit, 1 fond
		CNT-MED	Sabl.-O	32	3	1 bord à lèvre déversée arrondie, 1 bord à lèvre pincée, 1 bord droit, 1 anse rubanée
A	**26**	CNT-MED	Sabl.-R	12	1	1 bord à lèvre pincée
		CNT-MED	Sabl.-O	7	1	
A	**27**	CNT-MED	Sabl.-R	153	9	2 bords à lèvre déversée apaltie, 3 bords à lèvre déversée arrondie, 4 bords à lèvre pincée, 1 anse, 1 décor rapporté, 2 fonds bombées
		CNT-MED	Sabl.-O	76	8	3 bords à lèvre déversée arrondie, 5 bords à lèvre pincée, 2 anses rubanées à décors incisés, 1 bec tubulaire, 1 fond, 2 décors de vaguelettes
		TOTAL :		**352**	**30**	

Sabl.-R	237
Sabl.-O	115

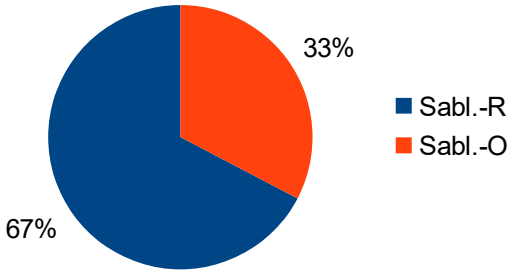

SECTEUR 1

Sondage	*US*	*Famille*	*Catégorie*	*NR*	*NMI*	*Éléments remarquables*
B	**10**	CNT-MED	Sabl.-R	143	13	7 bords à levre déversée aplatie, 2 bords à lèvre déversée arrondie, 3 bords à méplat, 1 bord droit, 1 fond
		CNT-MED	Sabl.-O	20	2	1 bord à levre déversée aplatie, 1 bord à lèvre déversée arrondie
B	**11**	CNT-MED	Sabl.-R	61	7	4 bords à levre déversée aplatie, 1 bord à lèvre déversée arrondie, 1 bord à méplat, 1 bord à lèvre pincée, 2 fonds bombés
		CNT-MED	Sabl.-O	16	1	1 bord à levre déversée aplatie, 1 anse rubanée
B	**12**	CNT-MED	Sabl.-R	133	14	5 bords à levre déversée aplatie, 3 bords à lèvre déversée arrondie, 3 bords à méplat, 1 bord à lèvre pincée, 2 bords droit, 1 fond bombé, 1 anse, 1 décor rapporté
		CNT-MED	Sabl.-O	19	1	1 bord à levre déversée aplatie, 1 fond plat
B	**15**	CNT-MED	Sabl.-R	76	10	6 bords à levre déversée aplatie, 4 bords à lèvre déversée arrondie, 3 fonds bombés
		CNT-MED	Sabl.-O	10	1	
B	**21**	CNT-MED	Sabl.-R	35	4	2 bords à levre déversée aplatie, 2 bords à lèvre déversée arrondie
		CNT-MED	Sabl.-O	5	1	1 fond
		TOTAL :		**518**	**54**	

Sabl.-R	448
Sabl.-O	70

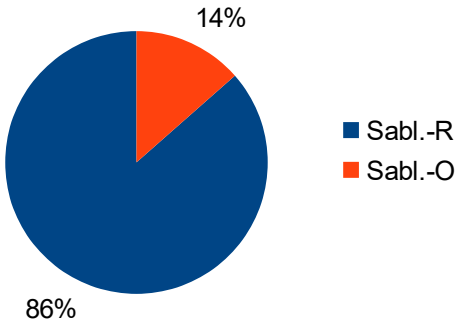

SECTEUR 2

Sondage	*US*	*Famille*	*Catégorie*	*NR*	*NMI*	*Éléments remarquables*
C1	**1**	CNT-MED	Sabl.-R	15	1	1 bord à lèvre déversée aplatie avec pendant
C1	**2**	CNT-MED	Sabl.-R	35	2	2 bords à levre déversée aplatie, 3 anses, 1 bec tubulaire
		CNT-MED	Sabl.-O	3	1	
C1	**3**	CNT-MED	Sabl.-R	255	11	7 bords à levre déversée aplatie, 1 bord à levre déversée plate avec pendant, 1 bord à levre déversée arrondie, 1 bord à levre pincée, 1 bord à méplat, 2 fonds bombés, 3 décors de cordons rapportés, 2 décors incisés
		CNT-MED	Sabl.-O	28	9	2 bords à levre déversée aplatie, 2 bords à lèvre déversée arrondie, 4 bords à méplat, 1 bord à lèvre pincée
C1	**5**	CNT-MED	Sabl.-R	319	17	10 bords à levre déversée aplatie, 1 bord à levre déversée plate avec pendant, 4 bords à levre déversée arrondie, 1 bord droit, 1 bord à méplat, 1 bec tubulaire, 1 départ d'anse ; 2 anses, 2 décors
		CNT-MED	Sabl.-O	48	2	1 bord à levre déversée aplatie, 1 bord à levre déversée applatie avec pendant, 2 fonds
		TOTAL :		**703**	**43**	

Sabl.-R	624
Sabl.-O	79

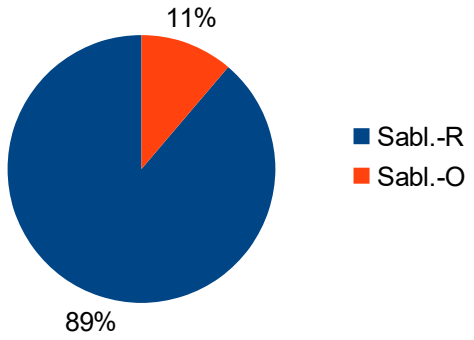

SECTEUR 2

Sondage	*US*	*Famille*	*Catégorie*	*NR*	*NMI*	*Éléments remarquables*
C2	**6**	CNT-MED	Sabl.-R	107	4	2 bords à levre déversée aplatie, 1 bord à lèvre déversée arrondie, 1 bord à lèvre pincée, 2 décors de cordons incisés
		CNT-MED	Sabl.-O	4	1	
C2	**7**	CNT-MED	Sabl.-R	197	6	4 bords à levre déversée aplatie, 1 bord à lèvre déversée arrondie, 1 bord à levre déversée applatie avec pendant
		CNT-MED	Sabl.-O	29	1	
C2	**13**	CNT-MED	Sabl.-R	321	18	11 bords à levre déversée aplatie, 2 bords à lèvre déversée arrondie, 2 bords à lèvre pincée, 1 bord de cruche avec anse, 1 bord indet., 1 anse rubanée, 3 becs tubulaires, 1 décor rapporté, 4 fonds bombés
		CNT-MED	Sabl.-O	25	1	1 anse
		CT-MOD	Pt calcaire	1	1	1 fond
C2	**20**	CNT-MED	Sabl.-R	90	5	1 bord à levre déversée aplatie, 1 bord à lèvre déversée arrondie, 2 bords à lèvre pincée, 1 bord de cruche avec un départ d'anse, 2 fonds bombés
		CNT-MED	Sabl.-O	5	1	1 anse rubanée
		TOTAL :		**779**	**38**	

Sabl.-R	715
Sabl.-O	63

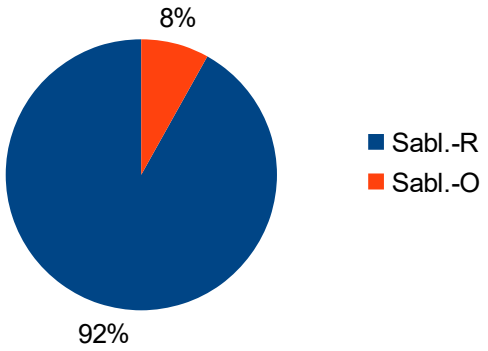

SECTEUR 2

Sondage	*US*	*Famille*	*Catégorie*	*NR*	*NMI*	*Éléments remarquables*
C3	**8**	CNT-MED	Sabl.-R	59	1	1 bord à levre déversée arrondie, 1 anse, 1 fond plat
		CNT-MED	Sabl.-O	5	1	
C3	**14**	CNT-MED	Sabl.-R	28	1	1 bord de cruche à levre déversée arrondie, 1 bec tubulaire, 1 décor rapporté
		CNT-MED	Sabl.-O	1	1	
C3	**16**	CNT-MED	Sabl.-R	49	2	2 bords à lèvre déversée aplatie
		CNT-MED	Sabl.-O	5	1	1 bord à lèvre déversée aplatie
C3	**17**	CNT-MED	Sabl.-R	103	4	2 bords à lèvre déversée arrondie, 1 bord à lèvre déversée aplatie, 1 bord à lèvre pincée
		CNT-MED	Sabl.-O	12	1	1 bord à lèvre déversée arrondie
C3	**18**	CNT-MED	Sabl.-R	19	2	2 bords à lèvre déversée aplatie
		CNT-MED	Sabl.-O	1	1	
C3	**19**	CNT-MED	Sabl.-R	8	1	
		CNT-MED	Sabl.-O	3	1	1 bord à lèvre pincée
C3	**23**	CNT-MED	Sabl.-R	34	2	1 bord de cruche à levre déversée aplatie, 1 bord à méplat
		CNT-MED	Sabl.-O	6	1	
		TOTAL :		**333**	**20**	

Sabl.-R	300
Sabl.-O	33

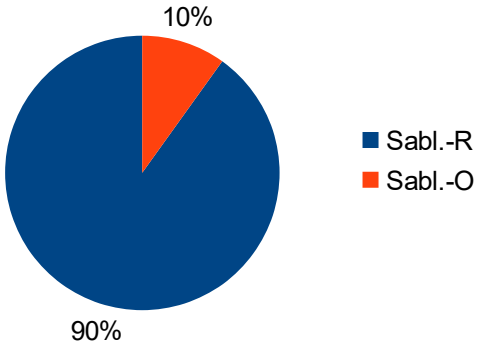

TOTAL SECTEUR 1 :	870	84
TOTAL SECTEUR 2 :	1815	101
TOTAL GÉNÉRAL	**2685**	**185**

III.2. LE MOBILIER MÉTALLIQUE

(Adrien JARDIN, Université Toulouse Jean Jaurès)

Le mobilier prélevé lors de la campagne de fouille 2022 sur le site de Bouve comprend 8 restes, tous en fer, et répartis dans quatre unités stratigraphiques.

L'élément le plus complexe est une clef à rotation. Entièrement forgée, elle possède un anneau rond, une tige pleine et un panneton rabdoïde avec un râteau à deux dents. Par sa conception, la partie active de cette clef se rapproche des modèles retrouvés notamment à Charavine, datés de la première moitié du XIe s. (Linlaud 2014, p. 276). Cependant, ces derniers ne possèdent pas d'anneaux soudés comme l'exemplaire de Bouve, et sont également beaucoup plus grands. D'un point de vue typo chronologique, ce sont les mécanismes et non les clefs qui offrent les datations les plus précises. L'anneau rond est la forme la plus courante, couvrant toute la période médiévale. Le panneton avec râteau à deux dents est largement utilisé entre la fin du IXe et le début du XIIIe s. (Linlaud 2014, fig. 78, p. 158).

Une fiche (US 5) peut être classée avec la clef parmi les éléments d'huisseries.

Un ensemble de dents de carde (US 5) ainsi qu'une dent isolée (US 18) a été identifié. Il s'agit de longues tiges de section quadrangulaire aux arêtes émoussées et présentant des traces de découpe à chaud à leur base. Montées en série sur plusieurs rangées sur un support en bois, elles formaient un peigne destiné à la préparation des fibres avant filage. Ce type de carde a été étudié en Espagne notamment et semble apparaître durant la période wisigothique (Casas, Nolla, 2011, p. 100-102). Son utilisation est également attestée en Gaule et a perduré jusqu'à la période contemporaine.

Enfin, un fragment (US 8) possède une courbe et une usure qui pourraient faire penser à un fer équestre. Toutefois, sa faible épaisseur et l'absence d'étampure ne permettent pas de confirmer cette hypothèse.

Bien que très restreint, ce corpus offre tout de même un bref témoignage des gestes de la vie quotidienne.

Bibliographie :

Casas J., Nolla J.M., *Instrumental de hierro de época romana y de la Antigüedad Tardía en el N.E. de la Pénínsula Ibérica*, BAR, S-2217, Oxford 2011.

Linlaud M., Serrures médiévales, VIIIe - XIIIe siècles, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2014.

Fig. 73 : Le mobilier métallique

III.3. AUTRE MOBILIER

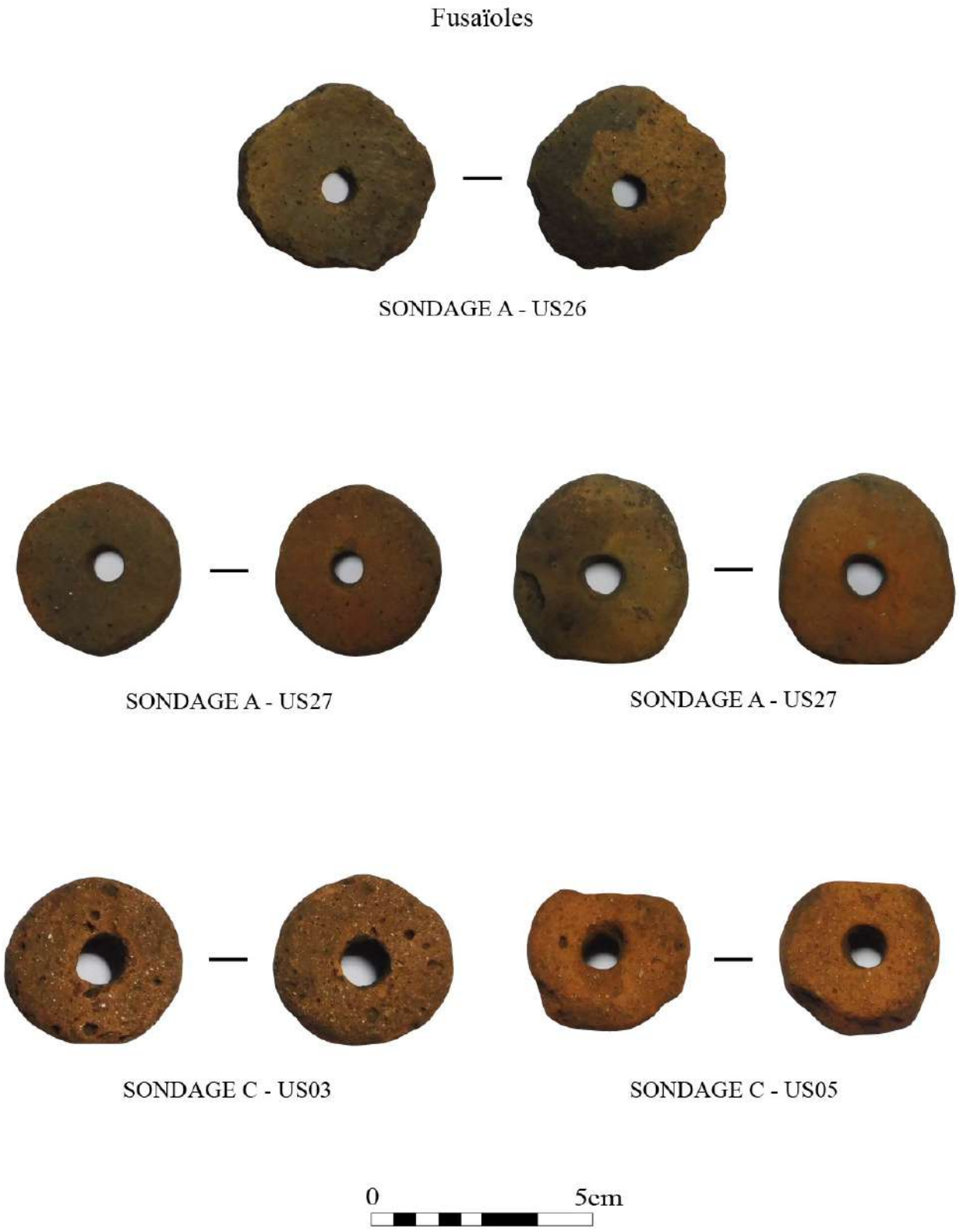

Fig. 74 : Fusaïoles

Pierre à aiguiser (?)

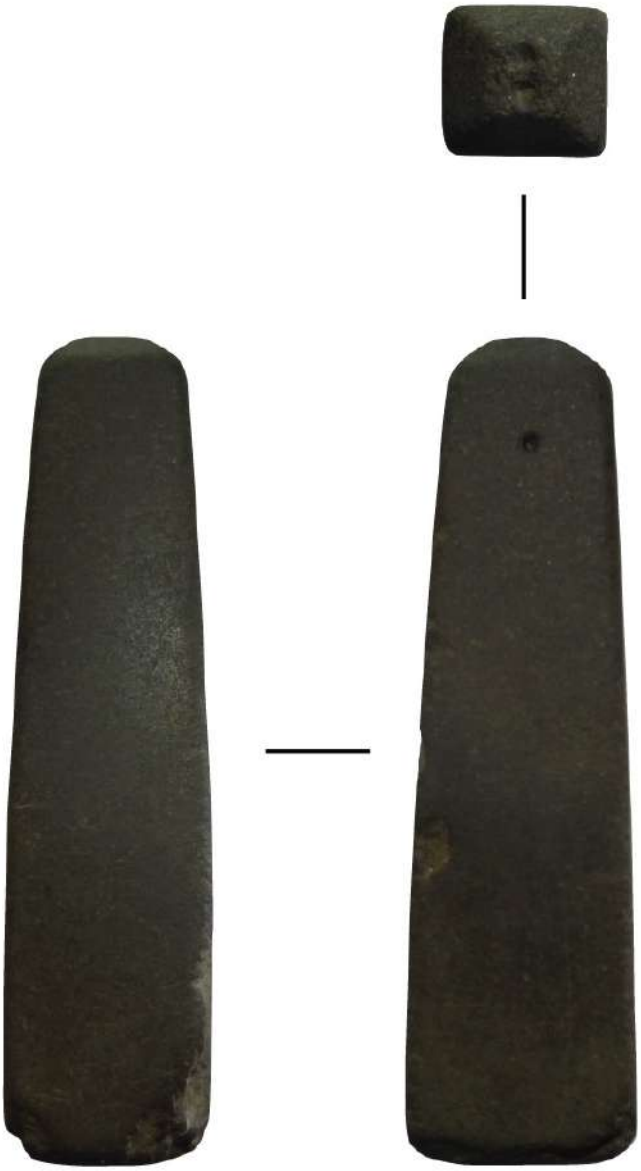

SONDAGE A - US26

0 5cm

Fig. 75 : Pierre à aiguiser

IV. *Le castrum médiéval de Bouve*

IV.1. SYNTHÈSE INTERMÉDIAIRE

Le plateau de *Bouve* sur la commune de Malvezie (Haute-Garonne) est un vaste terroir de moyenne montagne d'environ 100 ha compris entre 700 m et 800 m d'altitude niché au cœur des Pyrénées commingeoises. Exposé au sud-ouest, il domine la petite plaine de Malvezie à l'ouest et surplombe au nord le défilé conduisant par le hameau de Vignaud au bassin d'Izaut-de-l'hôtel. Bordé à l'Est par le plateau du *Plan de Bau* qui culmine à 900 m d'altitude, il forme un plan incliné idéalement orienté qui se compose de nombreux replats naturels et de terrasses artificielles de dimensions variables entrecoupés par des ruptures de pentes parfois abruptes. Aujourd'hui majoritairement recouvert de forêts plus ou moins entretenues, il comprend encore quelques prairies, essentiellement autour des granges les mieux conservées, mais qui faute d'entretien tendent à être gagnées par les broussailles marquant ainsi la fermeture progressive d'un terroir pourtant jadis occupé et exploité.

En effet, présentant un contexte topographique très favorable, ce terroir a depuis longtemps suscité l'intérêt des groupes humaines qui s'y sont établis et ont cherché à le mettre en valeur sur la longue durée. En témoignent les multiples chemins, parfois empierrés et bordés de murets, qui jalonnent le plateau ainsi que les nombreux aménagements (terrasses, talus...) qui s'y sont développés au cours du temps et ont nécessité moyens humains conséquents et investissement à long terme. Encore au début du XIXe siècle, ce terroir comptait plus de trente bâtiments – fermes et granges – et l'essentiel des parcelles était en cultures ou en pâtures actives.

Implanté à l'extrémité occidentale du plateau, en surplomb immédiat du village actuel de Malvezie, le site archéologique du castrum de Bouve se compose d'un ensemble de replats et de terrasses jalonnés par des ruptures de pentes naturelles et de puissants talus. Le site est entouré par des zones peu praticables constituées de lapiaz et de pierriers prolongées par de petites falaises formant ainsi un espace déjà naturellement défendu. Les prospections pédestres (2020/2021) et l'étude du Modèle Numérique de Terrain (MNT) issu du relevé Lidar (2021) ont permis d'identifier un réseau complexe de petites terrasses bordées par des murs en pierres sèches et sur lesquelles se développent des bâtiments en pierres sèches qui forment plusieurs unités d'habitation bien distinctes desservies par des cheminements. Le premier inventaire des structures réalisé en 2021 a révélé au moins une vingtaine de bâtiments en pierres sèches dont les murs sont parfois conservés sur près d'un mètre de hauteur. La typologie et les dimensions de ces structures sont très variables allant de petits bâtiments d'environ 3 mètres de côté à des unités d'habitation qui s'étirent parfois sur plus de 15 mètres de long.

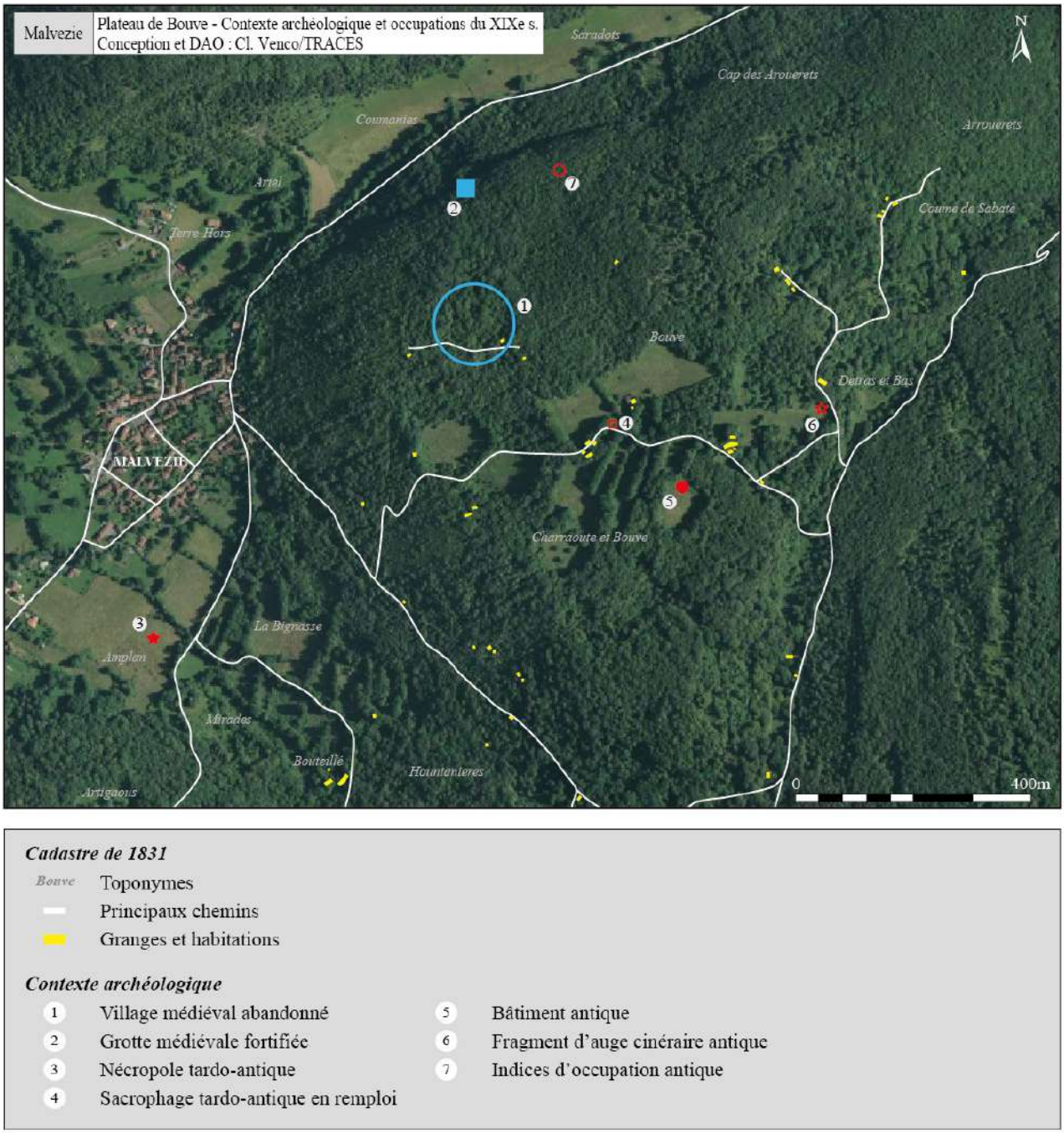

Cadastre de 1831

Bouve — Toponymes

Principaux chemins

Granges et habitations

Contexte archéologique

1. Village médiéval abandonné
2. Grotte médiévale fortifiée
3. Nécropole tardo-antique
4. Sacrophage tardo-antique en remploi
5. Bâtiment antique
6. Fragment d'auge cinéraire antique
7. Indices d'occupation antique

Fig. 76 : Contexte archéologique d'après les prospections pédestres (Lasnier, Coiffé 2012/2014 et Venco 2022) et occupations du XIXe siècle d'après le cadastre de 1831

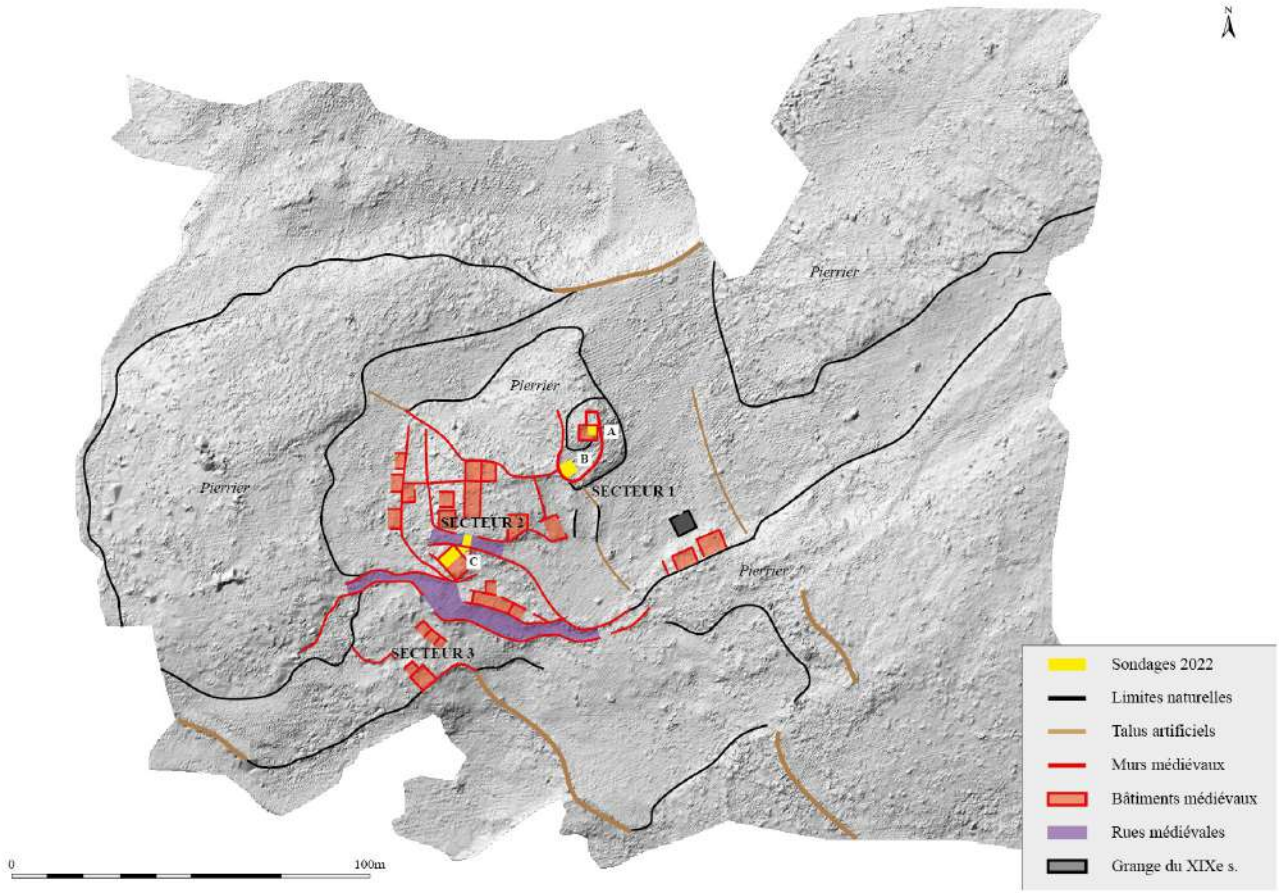

Fig. 77 : Plan schématique du castrum de Bouve d'après le MNT et les prospections pédestres. Localisation des sondages 2022

Les structures se répartissent sur le site en trois secteurs distincts. Le secteur 1 qui occupe la partie septentrionale du site de Bouve est marqué par la présence d'un promontoire rocheux séparé des secteurs d'habitation (secteurs 2 et 3) par une dépression naturelle. Au sommet du promontoire rocheux, une petite plateforme abrite les fondations maçonnées d'un bâtiment rectangulaire (BAT01) qui mesure 5,35 m de long par 3,50 m de large hors œuvre, soit une emprise au sol de 18,7 m². Les murs d'une largeur d'environ 0,75 à 0,80 m sont conservés sur une hauteur maximum de 0,80 m. Parementés des deux côtés, ils se composent de blocs gros à moyens non équarris liés entre eux par un mortier de chaux maigre associé à des gravillons. Les murs étaient à l'origine surmontés d'une assise de stabilisation constituée de grandes pierres plates en schiste à partir de laquelle étaient posées les structures d'une élévation en bois. Le sondage A (6,9 m²) réalisé à l'intérieur du bâtiment rectangulaire a mis au jour, entre les affleurements rocheux, un niveau d'occupation associé à un foyer et une fosse dépotoir. Le mobilier archéologique découvert se compose de nombreux fragments de céramiques médiévales (NR : 352 ; NMI : 30), de restes de faunes, de trois fusaïoles, d'une pierre à aiguiser et d'une clef en fer et semble donc définir un espace à caractère domestique.

Ce bâtiment s'apparente ainsi à une demeure seigneuriale en bois prenant la forme d'une maison cossue ou d'une petite tour dont l'objectif premier était d'affirmer un pouvoir local sur la communauté agglomérée tout autour.

Depuis le bas jusqu'au sommet, un puissant mur d'une largeur de 1 m à 1,3 m enserre le promontoire rocheux pour former une enceinte fortifiée (ESP03) d'environ 300 m². Ce dernier est construit en pierres sèches directement sur le rocher calcaire et implanté en bordure des principales ruptures de pentes du dit promontoire. Conservé sur une hauteur allant de 0,40 m à 1,10 m et parementé des deux côtés, il se compose de blocs très gros à gros non équarris associés à un fourrage constitué de blocs moyens à petits. La surface du fourrage est recouverte par une couche de petits fragments de calcaire sur une épaisseur pouvant atteindre 0,10 m. Compte tenu de son élévation relativement modeste, il est probable que le mur était à l'origine surmonté d'une palissade en bois. Au niveau de la plateforme sommitale, le mur d'enceinte contourne le bâtiment rectangulaire (BAT01) pour former au nord, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, un espace clos de 9,2 m² (ESP02) dont il est difficile, à ce stade, de définir s'il possédait une couverture. L'accès à l'enceinte fortifiée se fait par le nord-ouest via un passage étroit légèrement retaillé dans le rocher calcaire. Le sondage B (9,6 m²) réalisé dans la partie basse du promontoire rocheux contre le mur d'enceinte a permis de documenter plusieurs niveaux d'occupation associés à de nombreux fragments de céramiques (NR : 518 ; NMI : 54) et des restes de faune. On notera ici comme dans la demeure seigneuriale l'absence de mobilier métallique à vocation militaire.

Fig. 77 : Vue de la deumeure seigneuriale et du mur d'enceinte

Fig. 78 : Plan des structures médiévales au sommet du promontoire rocheux dominant l'habitat de Bouve

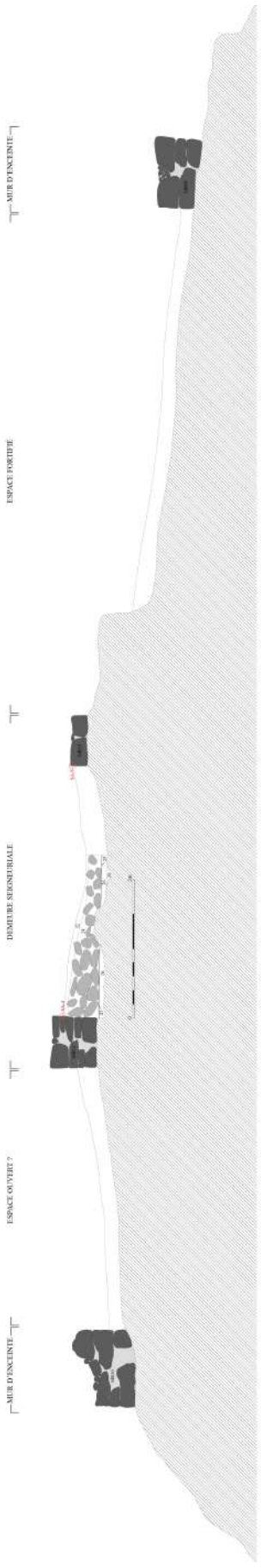

Fig. 79 : Coupe nord-sud de la demeure seigneuriale et de l'enceinte fortifiée

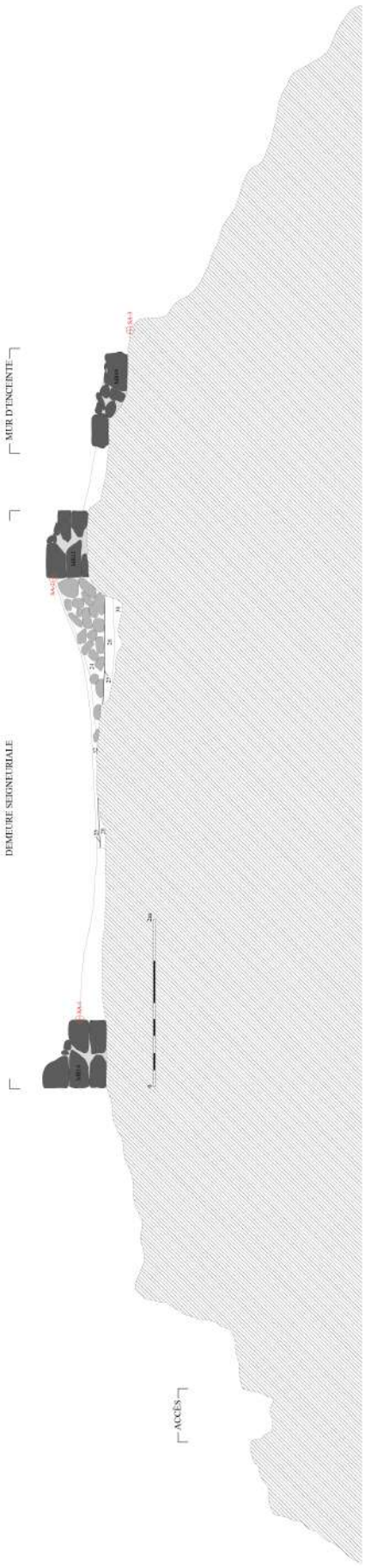

Fig. 80 : Coupe ouest-est de la demeure seigneuriale et de l'enceinte fortifiée

Le secteur 2 qui occupe la partie centrale du site du Bouve voit le développement d'un secteur d'habitation assez dense caractérisé par plusieurs ensembles de bâtiments articulés de part et d'autre d'une rue (RUE07) qui débouche vers l'est sur un grand espace dépourvu de bâtiments (place ?). Ce premier secteur d'habitation, dominé par le promontoire rocheux abritant l'enceinte fortifiée (secteur 1), est limité au nord par un long mur sur lequel viennent s'adosser certains bâtiments. Il est bordé, au sud, par la rue principale (RUE08) traversant le site et qui le sépare d'un second secteur d'habitation situé en contrebas (secteur 3). Parmi les ensembles de bâtiments du secteur 2, une unité d'habitation située dans la partie méridionale entre la rue principale (RUE08) et la rue centrale du secteur 2 (RUE07) se compose d'un bâtiment principal (BAT04), d'un bâtiment annexe (BAT05) et d'un espace ouvert (ESP06).

C'est au sein de cette unité d'habitation qu'a été implanté le sondage C (15,5 m²). Le bâtiment principal de forme rectangulaire mesure 6,20 m de long par 4,10 m de large hors œuvre, soit une emprise au sol de 25,4 m². Les murs en pierres sèches d'une largeur d'environ 0,75 à 0,80 m sont conservés sur une hauteur maximum de 0,60 m et posés directement sur le rocher. La relative faiblesse des élévations et l'absence de matériaux de démolition conséquents aux abords suggèrent la présence d'une élévation en bois pour l'essentiel du bâtiment. À l'intérieur de ce dernier (sondage C1), deux niveaux d'occupation ont pu être observés. Le premier niveau d'occupation fonctionnait avec une banquette située contre le mur septentrional du bâtiment, constituée de l'affleurement du rocher calcaire. Le mobilier archéologique découvert se compose de nombreux fragments de céramiques médiévales (NR : 703 ; NMI : 43), de restes de faunes, de deux fusaïoles et des dents de carde et semble aussi définir un espace à caractère domestique.

À l'est, contre le bâtiment principal (BAT04), se développe, juste en contrebas du mur de soutènement de la rue (RUE07), un bâtiment annexe (BAT05) de forme trapézoïdale dont l'emprise avoisine les 7 m². À l'intérieur de ce dernier (sondage C2), un épais niveau d'occupation a livré de nombreux fragments de céramiques (NR : 779 ; NMI : 38), des restes de faune et des fragments de sole de foyer. Compte tenu de son état de conservation, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un bâtiment fermé ou d'un appentis. En revanche, ce dernier fonctionne à l'évidence avec le bâtiment principal (BAT04). Au nord du bâtiment principal, un mur en pierres sèches, situé dans le prolongement de ce dernier, vient clôturer un espace ouvert (ESP06) en pente donnant sur la rue (RUE07) qui permettait peut-être l'accès à l'unité d'habitation.

Une section de la rue (RUE07) en surplomb du bâtiment annexe a également pu être documentée (sondage C3). Oscillant entre 2,5 m à 3 m de largeur, elle est composée d'un mur de soutènement au sud et bordée au nord par des affleurements rocheux. La fouille a révélé une succession de niveaux de circulation assez compacts associés à de la céramique très fragmentée.

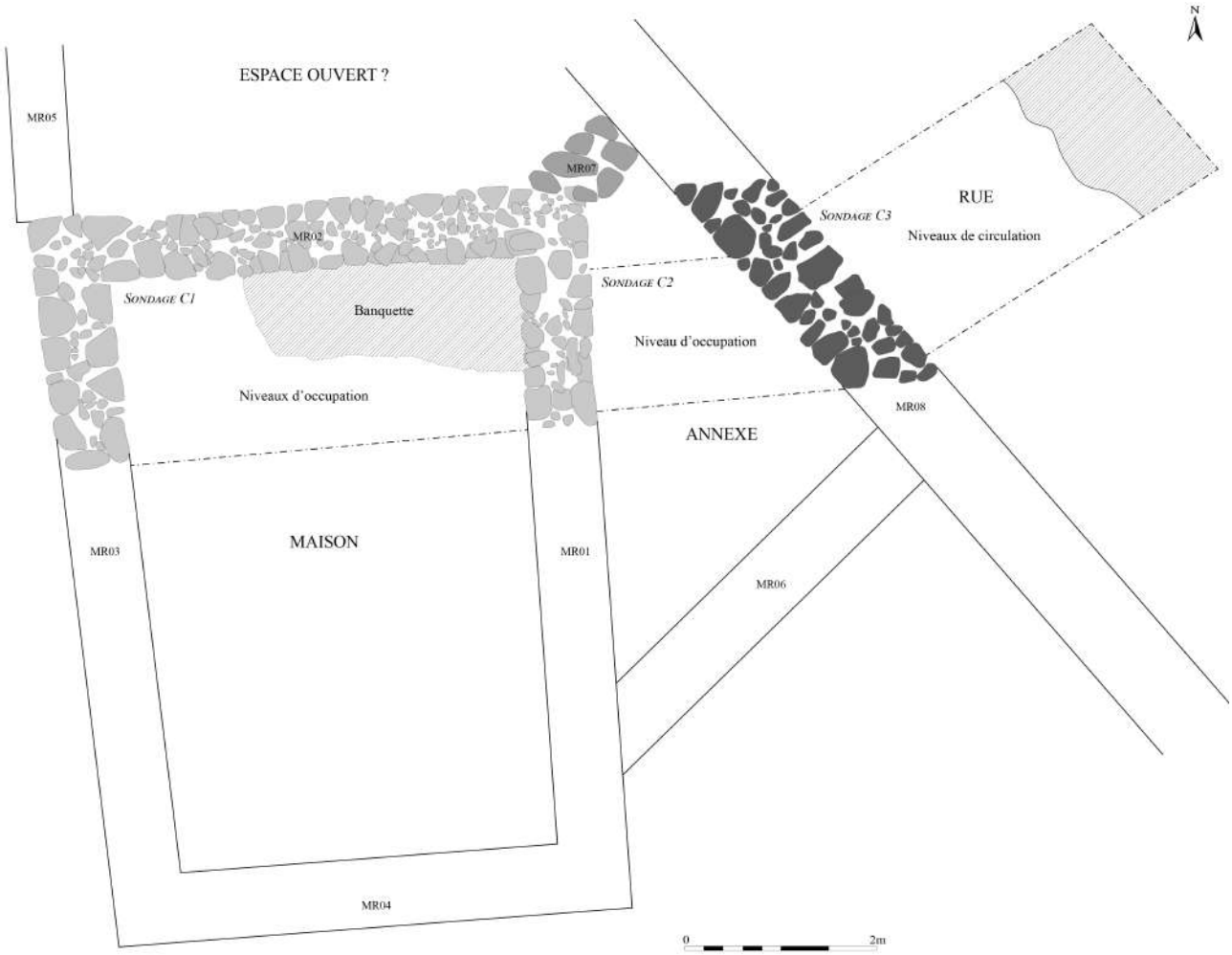

Fig. 81 : Plan de l'unité d'habitation sondée en 2022

Fig. 82 : Vue de l'intérieur de la maison

Fig. 83 : Coupe est-ouest de l'unité d'habitation

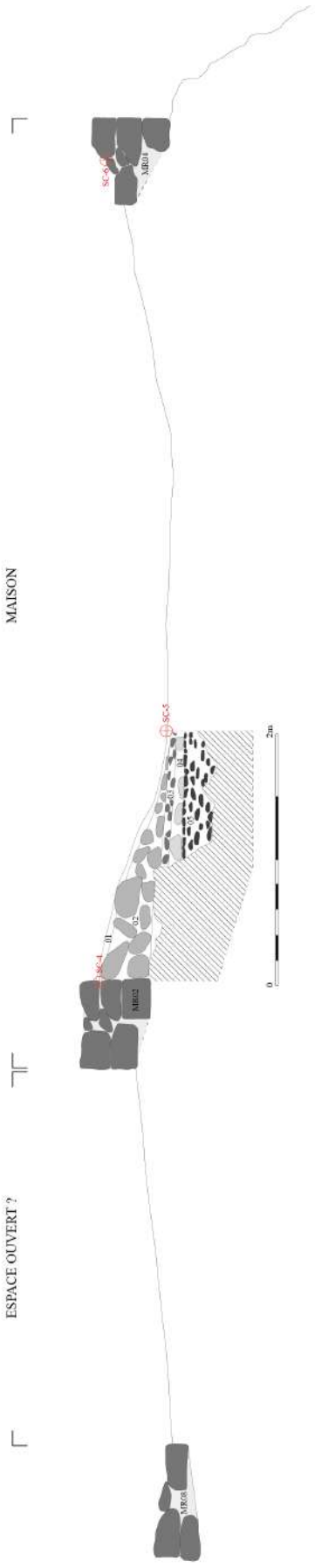

Fig. 84 : Coupe nord-sud de l'unité d'habitation

En ce qui concerne la chronologie, le mobilier archéologique mis au jour lors de cette opération de sondage programmée – céramique, mobilier en fer, objets – place l'occupation du site dans un large Moyen Âge Central, soit entre le XIe siècle et le XIIIe siècle. Cette déduction est confirmée par la datation au carbone 14 réalisée sur un charbon provenant d'une fosse à l'intérieur de la demeure seigneuriale qui donne une fourchette comprise entre le milieu du XIIe siècle et le milieu du XIIIe siècle. Ces premiers jalons chronologiques devront être confirmés et affinés lors de la poursuite des investigations sur le site.

Compte tenu des résultats de cette première opération de sondage, il apparaît que le site de Bouve se caractérise bien par la présence de plusieurs secteurs d'habitation desservis par des rues formant un habitat groupé et structuré – village – autour d'une demeure seigneuriale associée à un mur d'enceinte. Ce petit noyau fortifié présente ainsi une triple fonction : résidentielle, symbolique et dans une moindre mesure défensive, et se positionne surtout comme un lieu de puissance et d'expression de la domination seigneuriale sur l'habitat aggloméré tout autour. En ce sens, il convient dorénavant d'utiliser le terme de castrum pour caractériser le site de Bouve.

IV.2. PERSPECTIVES DE RECHERCHES

Si les résultats de cette opération de sondage programmé 2022 se sont avérés très prometteurs avec la mise en évidence du statut seigneurial du site et la documentation d'une unité d'habitation associée à une rue, plusieurs questions restent en suspens et nécessitent des investigations complémentaires afin d'appréhender le site dans sa globalité. Le premier questionnement concerne la chronologie de son évolution dans le temps – genèse, développement, abandon. Le second questionnement touche à la structuration du site et à l'organisation interne des différents secteurs.

L'impression générale qui prédomine à l'issue de cette première opération est celle d'un site bien structuré, ayant peut-être fait l'objet d'une planification, et dont l'occupation semble assez limitée dans le temps. En effet, les bâtiments documentés paraissent avoir subi peu de transformations et présentent seulement une à deux phases d'occupation. Par ailleurs, le mobilier archéologique mis au jour paraît très homogène et relativement peu abondant. Cependant, cette hypothèse demande largement à être confirmée car la plupart des bâtiments restent à explorer, en particulier dans la partie nord du secteur 2 et dans le secteur 3. Il est donc nécessaire, d'une part de compléter le plan du site par la réalisation d'un relevé topographique exhaustif des structures et des bâtiments visibles, et d'autre part d'effectuer des sondages dans d'autres bâtiments afin de poursuivre la caractérisation des différents secteurs. Peut-être existe-t-il aussi des bâtiments dédiés à des activités spécifiques ?

Par ailleurs, la mise au jour d'un bâtiment élitaire associée à une enceinte invite à s'interroger sur le rôle de la puissance seigneuriale dans l'implantation et le développement du site mais également sur son statut et

son insertion dans les dynamiques de peuplement à l'échelle du territoire. Ajoutons également qu'aucun édifice religieux n'a pour l'instant être identifié sur le site ; ce qui n'est pas sans soulever d'autres interrogations quant à son statut. Au niveau de la demeure seigneuriale, l'absence de mobilier militaire semble minorer la vocation défensive de l'ouvrage au profit d'une utilisation résidentielle et symbolique. La réalisation d'un sondage dans l'espace ouvert attenant à la demeure seigneuriale, au sommet du promontoire rocheux ; permettrait sans doute de consolider cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, la poursuite de ce projet communal d'étude archéologique et de valorisation patrimoniale du castrum de Bouve à Malvezie offrira une occasion unique de compléter l'étude des dynamiques de peuplement en territoire convène sur la longue durée mais aussi d'approfondir notre connaissance de ces petites seigneuries médiévales encore très mal documentées dans les Pyrénées centrales.

Bibliographie

Berthe, Cursente 2001 : BERTHE (M.) et CURSENTE (B.) (éd.), *Villages pyrénéens. Morphogenèse d'un habitat de montagne*, Toulouse, 2001.

Bourdoncle *et alii* 2006 : BOURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (T.), et TEISSEIRE (H.), « La vallée de la Bellongue (Pyrénées-Couserans) au Moyen Âge », *Revue de Comminges*, T. CXXII, 2006, p. 173-208.

Bourgeois 2013 : BOURGEOIS (L.), « *Castrum* et habitat des élites », *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, sous la dir. de IOGNA PRAT (D.), LAUWERS (M.), MAZEL (F.), ROSÉ (I.), Rennes, 2013, p. 471-494.

Guillot, Lasnier 2020 : GUILLOT (F.) et LASNIER (T.), « La fortification en Pyrénées Centrales (Ariège, Haute-Garonne), du début du XIe siècle au début du XVe siècle : onze années de recherches collectives », *Archéologie du Midi Médiéval*, T. 35, 2017 (2020), p. 83-206.

Guinaudeau 2012 : GUINAUDEAU (N.), *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le Xe s. et le XVIe s.*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, 2012.

Hautefeuille 2000 : HAUTEFEUILLE (F.), « Le site médiéval de Villeneuve La Grange (Haute-Garonne) », J.-M. Minovez et R. Souriac (éd.), *Les hommes et leur patrimoine en Comminges*, Saint-Gaudens, 2000, p. 443-462.

Hautefeuille 2020 : HAUTEFEUILLE (F.), « Archéologie des peuplements du premier Moyen Âge dans le sud-ouest de la France : analyse d'une anomalie », J. Hernandez, L. Schneider et J. Soulat (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (Ve -XIe s.). Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*, Actes des 36e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM, Montpellier, 1er-3 octobre 2015, Carcassonne, 2020, p. 227-250.

Lasnier, Coiffé 2012 : LASNIER (T.) et COIFFÉ (A.), *Prospection diachronique sur les communes d'Izaut-de-l'hôtel, Arbon, Aspet, Genos et Malvezie (Haute-Garonne)*, Rapport de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, 2012.

Lasnier, Coiffé 2013/2014 : LASNIER (T.) et COIFFÉ (A.), *Prospection diachronique sur les communes d'Izaut-de-l'hotel, Arbon, Aspet, Cazaunous, Genos et Malvezie (Haute-Garonne)*, Rapport de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, 2013/2014.

Venco 2020 : VENCO (C.), « Entre environnement urbain et espace rural. Le devenir de l'agglomération de *Lugdunum*/*Convenae* durant le premier Moyen Âge (VIe -XIe siècles apr. J.-C.) », W. Van Andringa (dir.), *Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère, entre ville et campagne. Archéologie d'une périphérie urbaine de l'époque romaine au Moyen Âge*, Rapport de PCR (2018-2020), Toulouse, SRA Occitanie, 2020, p. 609-634.

Venco 2023 : VENCO (C.), *Nouvelles recherches archéologiques diachroniques sur le Haut-Comminges : Basse Vallée de la Neste, Bassin de Saint-Bertrand-de-Comminges, Bassin des Frontignes, Plaine de Rivière, (Haute-Garonne/Hautes-Pyrénées)*, Rapport Final de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, 2023 (à paraître).

Watteaux 2003 : WATTEAUX (M.), « À propos de la « naissance du village au Moyen Âge » : la fin d'un paradigme ? », *Études rurales*, 2003, p. 306-318.